

L'incroyable récit des marins de l'Amoco Cadiz

Lire en page 7 l'interview exclusive des marins «Le Pacific nous a tirés sur la côte»

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 24 MARS 1974 - N° 663

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76. 1,70 F

LIBAN : ARRIVÉE DES PARAS FRANÇAIS A BEYROUTH

Au son des chants de paras, les 200 premiers hommes du 4^e Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine ont débarqué, jeudi matin à Beyrouth.

Casques peints en bleu, jeeps badigeonnées en blanc, ils seront suivis de 400 autres hommes pour compléter le contingent français de la force de l'ONU, qui doit être installée au Sud-Liban.

La mise en place de cette force constitue une légitimation de l'agression israélienne. Alors que l'OLP estime n'être pas concernée par le cessez-le-feu et poursuit les combats contre l'envahisseur, la force de l'ONU prétend imposer l'arrêt des combats, prétend faire accepter par le peuple libanais l'occupation de son territoire et interdire au peuple palestinien de poursuivre sa lutte pour ses droits et sa patrie.

Lire nos informations page 9

La sempiternelle «ouverture» giscardienne

VERNIS SOCIAL POUR L'AUSTERITE

L'ouverture est en marche ! La preuve, dès jeudi matin, l'inamovible sous secrétaire d'Etat de tous les gouvernements de la V^e République, Monsieur Bergeron a accepté de se rendre à l'Elysée. Quelle révolution ! Enfin soyons justes, il ne sera pas le seul, Monsieur Gिंगembre, septuagénaire dirigeant la confédération des PME sera aussi de la fête. On trouve même

dans le cortège des gens qui vont défiler à l'Elysée, Edmond Maire qui a demandé audience pour expliquer les revendications de la CFDT et réclamer l'ouverture de négociations à tous les niveaux.

«Ouverture», «Redressement économique», «Justice sociale», «Li-

berté», les thèmes et le vocabulaire du discours de Giscard de mercredi soir, ne changeaient guère par rapport à ceux qu'il a toujours agités, y compris en 74 juste avant son élection à la présidence de la République. On sait ce qu'il en a été les 4 années qui ont suivi : un million et demi de chômeurs, salaires bloqués, austérité sur toute la ligne... On se doute donc du crédit qu'il faut accorder aux promesses renouvelées de Giscard d'Estaing ! Et sur ce plan-là, la mascarade des défilés à l'Elysée, à laquelle se prête donc Maire, en attendant que Ségué se décide à le suivre, cette mascarade là n'y changera rien.

Suite page 3

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA CFDT

Maire à l'Elysée

Pour la première fois depuis 1959, la CFDT demande une audience du président de la République. La réponse ne s'est pas fait attendre : dès vendredi, Maire sera reçu. Bergeron, de F.O., devait l'être jeudi. La raison de la démarche de la CFDT a été expliquée par E. Maire au cours de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi : «l'efficacité», obtenir des résultats.

Cette conférence de presse a été l'occasion pour le Bureau de la CFDT de tirer le bilan des élections : critiques légères au PS, accusations contre le PCF, considéré comme le principal responsable de l'échec de la gauche, et d'avoir utilisé la CGT pour défendre ses intérêts. Aucune unité syndicale n'est en perspective.

Cependant, Ségué paraît prêt à suivre le chemin ouvert par Maire : il répondait à Giscard mercredi soir : «Si le président de la République désire avoir des précisions supplémentaires, la CGT est prête à les lui exposer dans le but de rétablir ce dont son gouvernement et le CNPF ont privé les syndicats : la liberté des négociations de tous les problèmes sociaux.»

Lire en page 6



Tout ira à la mer désormais. Plus rien ne peut maintenant empêcher les 233 000 tonnes de mazout que contenait l'Amoco Cadiz de souiller les plages et les ports de Bretagne, de tuer pour des années la flore et la faune marines.

Chaque jour, les flots noirs étendent leurs ravages. Ils arrivent au Mont St Michel et toute la côte Ouest du Cotentin sera probablement touchée. Le désastre est immense. Le plan Polmar a échoué totalement et Giscard débloque une aumône misérable de 5 millions pour les sinistrés...

Italie : nouvelles mesures de repression

Le projet de loi en attente depuis plusieurs mois a été adopté sans désunion par le parlement italien : garde à vue prolongée, aveux enregistrés hors de la présence des avocats sont désormais légaux. Une femme accusée d'avoir participé à l'enlèvement d'Aldo Moro a par ailleurs été arrêtée à Novare. En Tchécoslovaquie la presse affirme que ce pays n'est pour rien dans cette affaire.

Opération palestinienne en Cisjordanie

Jeudi, les combattants palestiniens de l'intérieur ont intercepté et fait sauter un autobus israélien en Cisjordanie occupée. Un occupant a été tué. Ainsi s'amorce l'intensification des opérations en Palestine, annoncée récemment par le porte-parole de l'OLP. L'invasion du Sud-Liban par l'armée sioniste, loin de réduire la Résistance au silence, débouche ainsi sur de nouvelles difficultés pour Begin.

Rassemblement de soutien à la Révolution Palestinienne et au Mouvement National Libanais

Contre
l'agression sioniste
au Sud-Liban

SAMEDI 25 MARS, A 15 h
M^o BARBES

A l'appel des organisations étudiantes
et ouvrières arabes, avec AMFP, ASFA,
CNP, CSFPA, CMDL, CEDETIM

DERNIERE MINUTE

MITTERRAND CHEZ GISCARD

Invité mercredi soir par Giscard, Mitterrand a répondu oui jeudi matin. La rencontre aura lieu au début de la semaine prochaine. Elle portera un nouveau coup à une union de la gauche déjà bien malade après l'échec de dimanche.

POLITIQUE

**Manufrance :
les grandes manœuvres
du nouveau PDG**

Tandis que le secteur commercial sort des prospectus reprenant des titres et des arguments des tracts CGT (*«la vérité sur Manufrance»*) pour annoncer des soldes de printemps, les discussions vont bon train à Saint-Etienne sur les projets de Gadot-Clet, nouveau PDG.

On lui prête l'intention de remodeler en profondeur la direction et l'encadrement de la firme. Ainsi, une nouvelle équipe se met en place, chargée d'un redressement correspondant aux vœux des investisseurs qui soutiennent Gadot-Clet. Mais certains investisseurs, liés à l'ancien PDG, Petit, et l'administrateur «remercié» Hamon, songeraient par contre à se retirer, ouvrant alors une nouvelle crise.

Les assurances reçues à l'étranger, y compris au Koweït, sont-elles suffisantes pour que le nouveau PDG passe outre ? On se le demande Cours Fauriel où les travailleurs de Manufrance sont toujours dans l'expectative...

Les négociations avec le GAN et l'UAP sont toujours aussi peu avancées. On parle maintenant d'une aide du côté de David Rothschild. Gadot-Clet continue de jouer les équilibristes budgétaires. Il peut se le permettre, car selon le journal *Le Progrès* : «Il sait pouvoir compter sur calme social dans son entreprise».

A Manufrance, la CGT ne prépare pas le troisième tour des luttes : elle a bien trop à faire pour tisser un mur de silence entre les grandes manœuvres du PDG et des mutuelles à direction PS/PCF, et les attentes des travailleurs, inquiets pour leur emploi.

Corr. Saint-Etienne

**APRES
L'ECHEC
DU PCF**

● L'espace de l'entre-deux tours, on avait cessé, avec l'accord entre les partis de gauche, d'entendre formuler l'hypothèse selon laquelle le PCF ne voulait pas vraiment aller au gouvernement en 78.

Avec la défaite, dimanche dernier, de la coalition PS-PCF, cette explication se trouve à nouveau avancée, plus fort peut-être qu'elle ne l'avait jamais été.

Quel crédit peut-on donc lui accorder ?

La réponse on peut la trouver, négativement, dans la situation politique dans laquelle le parti de Marchais se trouve acculé après la défaite de dimanche dernier. Vis-à-vis de la classe ouvrière d'abord ; en l'absence d'une réelle perspective de libération, le PCF ne peut guère espérer continuer à y maintenir son influence qu'en agitant la carotte d'améliorations partielles assez rapides à obtenir.

Troisième échec, après 1973 et 1974, de la «stratégie» du Programme commun, les résultats de dimanche dernier viennent gravement remettre en cause la crédibilité que le PCF peut donner à son projet politique : nombre de travailleurs, désormais, tendront plus à compter sur leurs propres forces, et moins sur les promesses du PCF.

**DIFFICULTÉS ACCRUES
AVEC LE PS**

Ensuite, du point de vue de ses alliances : de tout temps, la fragilité de l'Union de la gauche, en plus des projets divergents du PC et du PS, a aussi tenu à la position de parti charnière de ce dernier, acquise depuis le ralliement des centristes à la «majorité» en 1973. Parti attrape-tout, le PS, dans les mois précédant les élections, était notamment devenu le lieu géométrique des appétits de pouvoir pressés de parvenir. Inévitablement, ce facteur, au cours des trois années à venir, va tendre à l'éffritement du parti de Mitterrand. Or, sans un parti socialiste suffisamment fort, le PCF, en bonne arithmétique électorale, ne peut espérer parvenir au gouvernement. De plus, l'expérience de la polémi-

ORGANE CENTRAL DU
l'Hum
MARDI 20 JANVIER 1978 - 1 page de texte - 12 x 16 cm - N° 136 (1978)
**Le bon choix :
des ministres
communistes**
Pour Giscard, le vote contre sa politique aggraverait la crise
En réalité, pour en sortir, le seul moyen efficace
c'est le vote communiste

A l'heure où Giscard d'Estaing...
Le vote communiste...
Le vote communiste...
Le vote communiste...

que des derniers mois, avec l'échec consécutif, va renforcer, renforce déjà, au sein du Parti socialiste, les tendances qui, sans forcément vouloir la rupture totale avec Marchais, entendent assurer au PS une plus grande liberté de manœuvre à l'égard de son allié. Dès le soir du deuxième tour, Rocard est intervenu en ce sens, et personne, en dehors de l'inévitable CERES, n'est venu le démentir depuis. Deuxième difficulté donc pour le PCF.

**ET QUELLE
PERSPECTIVE
MAINTENANT ?**

Enfin, la seule perspective électorale désormais à l'horizon, celle des élections présidentielles de 1981, n'est guère favorable au PCF : soit qu'il arrive en deuxième position de la gauche, soit que la gauche se trouve minoritaire, du fait d'un trop grand affaiblissement du PS.

De tous côtés, pour Marchais, l'avenir se trouve donc bouché. La manière dont le PCF a réagi à l'échec de la gauche, en repoussant à plus d'un mois la réunion de son comité central, viendrait le confirmer s'il en était besoin. Il aura pas trop de tout ce temps-là pour commencer à convaincre les militants que la tactique en zigzag suivie ces derniers mois était la bonne. Il faudra aussi régler les disputes qui ne manqueront pas de surgir au sommet, sur la question des responsabilités dans l'échec. Il faudra enfin — et ce ne sera pas la tâche la plus mince — tenter de trouver un moyen de rassembler les troupes autour d'une perspective. Après avoir accepté, au nom de l'espoir d'une victoire, les allées et venues de ces derniers mois, il est sûr en effet qu'au lendemain d'un échec durement ressenti, les adhérents du PCF vont devenir plus difficiles à manœuvrer.

Tout, dans la situation qui est aujourd'hui celle du PCF, vient présager des difficultés profondes. Il n'est pas sérieux d'envisager que, dans les mois

précédant les élections, la direction du PCF ait ainsi creusé consciemment sa propre tombe.

**CE QUE MARCHAIS
A PERDU**

Au contraire, l'affirmation maintes fois répétée : «*Nous voulons des ministres*», à toutes raisons d'être prise au sérieux. Tremplin pour une conquête de l'intérieur du pouvoir d'Etat, qui pouvait être complétée par des pressions extérieures, cette situation enviable risque fort d'avoir désormais de très grandes difficultés à se présenter. En menant sa campagne anti-PS, le PCF pouvait très bien avoir cet objectif en vue. Simple-ment, ne s'agissait-il pas, en vue de l'épreuve de force inévitable à l'intérieur d'un éventuel gouvernement de gauche, de rassembler le meilleur rapport de force possible ?

**«GÉRER LA CRISE ?»
MAIS BIEN SÛR !**

Reste l'argument selon lequel le PCF n'aurait pas voulu avoir à gérer la crise. Mais alors, à quand, comment compterait-il parvenir au pouvoir ? Ses dirigeants ne sont tout de même pas assez naïfs pour escompter que la bourgeoisie en place trouve d'elle-même une solution à ses propres difficultés. Au contraire, c'est au fur et à mesure que celles-ci se sont développées, au début des années 70, que le parti de Marchais, en même temps qu'il en fournissait une certaine analyse, a tenté de définir de plus en plus précisément l'alternative qu'il pouvait espérer imposer. Pour Marchais, ce n'est pas le refus de «gérer la crise» qui est en cause, c'est au contraire la tentative pour se hisser au pouvoir en la mettant à profit. Certes, dans cette affaire, le PCF a été l'artisan de la défaite de la gauche. Mais rien ne prouve au contraire, qu'il l'ait voulu : les manœuvres politiques, parfois, échouent. Marchais vient d'en donner un exemple.

Jean LERMET

**Demande de contact
avec le PCR ml**

Nom, prénom
Profession
Adresse
Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225
75 924 Paris Cedex 19

Les résultats du PS

**BONS REPORTS DU PCF,
MAIS LE PS PERD SES DUELS
CONTRE L'UDF**

● Paradoxalement, le PS de Mitterrand sort vainqueur et vaincu de ces élections. Il avait 89 députés en 1973, il en a aujourd'hui 104. Même si l'on comptabilise les députés socialistes élus lors de partielles entre 73 et 77, le PS passe de 95 sortants à 104 nouveaux députés. Pourtant, il s'agit bien d'une défaite, dans la mesure où ce parti-charnière espérait plus, beaucoup plus.

Sur les 89 circonscriptions conquises ou gardées en 1973, le PS en conserve 75. On constate un faible rajeunissement puisque, sur ces 75 sièges acquis, seuls 20 changent de titulaire. Dans le Sud-Ouest, dans le Nord et dans les Bouches-du-Rhône, le parti socialiste reste un parti de notables solidement ancrés dans leur région et capables de franchir toutes les vagues politiques sans être remis en cause. Le PS conquiert 27 nouvelles circonscriptions. Il n'est pas inintéressant de savoir au détriment de qui. Le parti socialiste prend un siège au PCF, 2 au parti radical de JJSS, 4 au CDS, 5 au PR et 15 au RPR. Le PS mord surtout sur les territoires jadis RPR ; nous verrons plus

loin pourquoi et grâce à qui. Quant aux défaites socialistes, elles sont mieux réparties : dans 6 cas, le candidat socialiste s'est fait devancer au premier tour par un PCF, vainqueur dimanche dernier. Ces 6 circonscriptions permettent à gauche. Dans trois cas, c'est le RPR qui l'emporte ; dans un autre, c'est le CDS ; et dans 7 cas, c'est le PR.

Deux conclusions apparaissent immédiatement : le PS a principalement grossi son groupe parlementaire au détriment du RPR (15 gagnés, 3 perdus : +12) et a stagné face aux centristes de l'UDF (11 gagnés, 8 perdus : +3). Ceci est tout à fait explicable si l'on prend en compte ce qu'est l'électo-

rat socialiste : des gens «de gauche» certes, mais aussi beaucoup d'anciens centristes d'opposition qui voient, ou voyaient dans Mitterrand un homme sérieux, pondéré, capable de gérer la crise en évitant les soubressauts. Il se trouve que c'est à peu de choses près la même «clientèle» que l'UDF. Quand il s'est agi de choisir entre un candidat RPR et un candidat PS au second tour, certains électeurs UDF n'ont pas hésité à choisir la deuxième solution. C'est le cas de la deuxième circonscription de Loire-Atlantique, où le maire de Nantes Chenard, distancé de 1 400 voix au premier tour, l'emporte avec 1 300 voix au second, malgré la présence de près de 3 000 abstentionnistes du 12 mars.

Reste une inconnue : comment se sont reportées les voix du PCF du premier tour ? *Le Canard Enchaîné* fait état de discrètes consignes données à certains militants pour qu'ils ne votent pas au second tour, faisant ainsi baisser le score du PS. C'est possible. Il n'en reste pas moins vrai que, dans l'ensemble, on peut constater un bon report de voix PCF en faveur du PS. Même Rocard dans les Yvelines en bénéficie. Ceux des électeurs PCF qui ne se sont pas résignés à voter «socialo» au second tour ont, semble-t-il, préféré l'abstention à un vote direct pour le candidat de droite : c'est ainsi que dans la 6^e circonscription du Rhône (Villeurbanne), les gens du PCF, déjà frustrés au premier tour par la candidature Bourdet, ont préféré s'abstenir : le taux d'abstentions dépasse, fait unique, les 22 %. Hernu n'en est pas moins élu. Ce ne sont pas les voix du PCF qui ont fait perdre le PS (ce qui n'est pas le cas de la politique suivie par ce parti). Ce n'est pas non plus le RPR. Alors ? Sur 30 duels serrés entre PS et UDF, le PS en gagne 10 et l'UDF 20. Ce sont bien les électeurs du centre qui ont fait la décision, préférant la continuité avec espoir d'ouverture, au «change-ment» avec le PCF.

N. D.

La sempiternelle «ouverture» giscardienne

VERNIS SOCIAL POUR L'AUSTERITE

Suite de la une

En fait, ce que tout le monde attendait du discours télévisé de Giscard, c'était une nouvelle manœuvre politicienne, et elle était présente au rendez-vous. La victoire de la droite, le rééquilibrage entre l'UDF et le RPR, net mais insuffisant, constituait la toile de fond du discours. Comment Giscard allait-il avancer dans son projet d'ouverture sans froisser le RPR, c'était la question posée avant le discours. Giscard ne l'a pas esquivée, mais ne lui a pas donné non plus de franche réponse, repoussant la constitution du nouveau gouvernement, au début du mois d'avril, au moment de l'ouverture de la session parlementaire.

Regrettant la «division excessive du pays» qui s'explique parce qu'il y a eu des torts de part et d'autre, Giscard souhaite que «la participation à l'action gouvernementale puisse s'élargir... cela ne sera pas tout de suite car les

plaies sont trop vives, mais je donnerai au prochain gouvernement la mission de préparer les voix d'une large union nationale». Réduisant l'accusation de débauchage (quelqu'un en avait parlé ?), Giscard affirme néanmoins sa volonté d'embaucher des personnes qui symbolisent l'ouverture. Donc l'ouverture se fera, mais elle se fera en deux étapes. Giscard, obligé de tenir compte à la fois du poids du RPR, «je compte sur la majorité, sur toute la majorité, pour soutenir hardiment et ardemment l'action rénovatrice qui répondra à l'attente du pays» et du temps de réponse du PS occupé à digérer son échec, ne pourra dans un premier temps réaliser qu'une ouverture limitée ; mais le projet reste bien celui d'une large union sacrée englobant tout ou une partie du PS où le RPR ne pourrait plus freiner l'action giscardienne. Bref, exactement le même projet qu'en 74, avec seulement quel-

ques moyens en plus pour le réaliser.

Ainsi le suspens ménagé pour la désignation du futur premier ministre, et qui va agiter toute la classe politique pendant une semaine encore, ne risque pas en fait d'amener de grosses surprises. Barre, Veil, Chaban, Peyrefitte ou un autre, la ligne d'action du futur gouvernement, tracée par Giscard ne peut guère surprendre :

- Le redressement économique, c'est-à-dire l'austérité, le chômage.
- La justice sociale, c'est-à-dire les aumônes dérisoires aux vieux, aux couchés les plus défavorisés.
- La liberté giscardisée, c'est-à-dire la suppression des paperasses administratives, qui co-existe avec la répression des luttes.

Jeudi matin, tous les commentateurs s'ébahissaient devant la «dérision» réussie que menerait Giscard, avec ses invitations tous azimuts. Mais cela peut-il

cachez que c'est la même politique qui va être menée, que celle poursuivie pendant 4 ans déjà.

La manœuvre de Giscard pour n'être qu'une répétition de la politique conduite depuis quatre ans n'a guère plus de chances de réussir aujourd'hui à instaurer une stabilité politique. Le poids du RPR s'oppose à ce qu'il mène sa politique d'ouverture, les mêmes divergences demeurent entre Chirac et Giscard sur le choix des moyens destinés à résoudre les difficultés de la bourgeoisie.

Et la défaite de la gauche aux élections n'a pas fait renoncer les travailleurs à obtenir satisfaction de leurs revendications, ni à leurs aspirations pour une autre société qui sont affirmées de plus en plus nettement au cours de quatre années écoulées, et qui constituent un élément essentiel de la crise politique, que les manœuvres répétées de Giscard ne peuvent résoudre.

EXTRAITS DU DISCOURS DE GISCARD

Ainsi, vous avez fait le bon choix pour la France (...), laissez-moi vous dire merci quand même. (...)

Une élection, ce n'est pas uniquement le moyen de choisir entre des candidats. C'est aussi une circonstance dans laquelle le pays tout entier exprime un message à ses dirigeants et ce message doit être entendu quel que soit le résultat de l'élection. (...)

Je m'adresse maintenant à ceux qui ont voté pour l'opposition. C'était votre droit. Sachez que pour le président de la République celles et ceux qui ont voté socialiste dimanche, celles et ceux qui ont voté communistes, sont des Françaises, et des Français comme les autres, membres égaux de la communauté nationale. (...)

Tel que je l'ai perçu, ce message est double et concerne notre vie politique et notre situation sociale.

Pour la politique, les Français regrettent la division excessive du pays. Eh bien, essayons d'y mettre fin. (...)

Ce qui est regrettable c'est l'état des rapports entre la majorité et l'opposition. C'est aussi le fait que pour des raisons tenant souvent au passé, beaucoup de ceux qui, en raison de leur opinion profonde, pourraient contribuer à l'action gouvernementale ou parlementaire, s'en tiennent ou en sont tenus à l'écart. (...)

Il y a eu des torts de part et d'autre. Je suis prêt à en parler avec les responsables. Je ne demande à personne de renoncer à ses convictions, mais d'apporter un peu de sagesse mutuelle pour franchir une étape.

Quant à la participation à l'action gouvernementale et parlementaire, je souhaite qu'elle puisse s'élargir. (...)

Cela ne se fera pas tout de suite car les plaies sont trop vives mais je donnerai au prochain gouvernement la mission de préparer la voie d'une large union nationale.

Je ne pratiquerai pas le débauchage qui consiste à «piquer» ici ou là des membres des partis politiques. Le débauchage est à la fois indigne et inefficace mais il existe des choix de personnes qui peuvent symboliser l'ouverture.

L'ouverture se marquera d'abord par l'orientation de la politique économique et sociale. (...)

Mon rôle n'est pas d'entrer dans le détail de son programme mais de lui fixer trois grandes orientations :

— D'abord poursuivre le redressement nécessaire de notre économie pour en rétablir l'équilibre et défendre l'emploi.

— Ensuite, intensifier l'action de justice sociale et de réduction des inégalités, en particulier par l'augmentation régulière du pouvoir d'achat des ouvriers et des travailleurs qui perçoivent les plus basses rémunérations. J'attacherai à cette action prioritaire la même attention personnelle que j'ai portée à l'amélioration du sort des personnes âgées.

Enfin, répondre aux besoins de liberté en allégeant les formalités et les paperasses bureaucratiques et en développant les responsabilités et les libertés locales pour que les décisions intéressant les citoyens puissent enfin être prises par eux et sur place.

Je compte sur la majorité, sur toute la majorité, pour soutenir hardiment et ardemment l'action rénovatrice qui répondra à l'attente du pays.

Pour compléter le message exprimé par les Français, je procéderai à partir de demain à de larges entretiens avec des personnalités ou des organisations syndicales et professionnelles auxquelles je poserai la simple question suivante : quels sont, à votre avis, les problèmes que la France doit résoudre par priorité.

Après ces entretiens politiques et économiques, un nouveau gouvernement sera formé, comme la Constitution m'en donne le soin. Je nommerai le premier ministre et vous comprendrez que j'attende la conclusion de ces entretiens avant d'annoncer sa nomination. Le gouvernement formé, il définira sa politique et l'exposera au Parlement.

Voilà les leçons et les conséquences de ces élections. (...)

Giscard tend un piège au RPR

BATAILLE AUTOUR DU «PERCHOIR»

Lors de la conférence de presse qui a suivi le Comité central du RPR mardi, Chirac devait évoquer l'élection du prochain président de l'Assemblée nationale : «M. Edgar Faure a confirmé son adhésion au groupe RPR, non comme simple apparenté, mais comme membre à part entière, et il a fait acte de candidature à la direction de la prochaine assemblée nationale. Si j'en juge aux applaudissements qui l'ont salué, il me semble que notre groupe sera unanime à la soutenir» a-t-il conclu.

On pourrait bien sûr ironiser sur ce pittoresque politicien qu'est Edgar Faure, qui trouve le moyen d'être simultanément secrétaire de la Fédération du Doubs du Parti radical et membre du Comité central du RPR. Il y a moins d'un an, ne proposait-il pas un programme commun de toutes les formations politiques, PCF compris «sur des objectifs précis» ? Là n'est toutefois pas l'essentiel.

Il y a en effet un autre membre du RPR qui brigue cette sinécure qu'est la présidence de l'Assemblée Nationale. Il s'agit d'un prédécesseur de Faure au «perchoir», Chaban-Delmas faisait en effet le joli cœur à l'enterrement du socialiste Bouloche (ouverture oblige) au moment du fameux repas du RPR à l'occasion duquel Faure s'était fait ovationner.

Chaban-Delmas, appre-



Plus que le désir de se hisser au «perchoir», une opération politique ?

nant la désignation du député du Doubs, a demandé une entrevue à Chirac, qui aurait déclaré que cela n'était pas de son ressort ! Chaban s'est montré courroucé parce que, disait-il, il avait convenu avec Faure qu'il n'évoquerait pas ce différend avant leur rencontre de mercredi. Or un quart d'heure avant la rencontre, Faure a rendu public sa décision de briguer ce poste.

On apprend par ailleurs qu'avant le premier tour, les deux hommes s'étaient déjà rencontrés et qu'ils s'étaient fait réciproquement part de leur volonté

de se présenter. La question se pose évidemment de savoir exactement ce qu'il y a derrière ce différend. Peut-on y voir une simple question de rivalité personnelle ? Bien sûr en matière de politique bourgeoise, cela joue toujours un certain rôle mais il ne semble pas que ce soit là l'essentiel.

On sait en effet que le gouvernement Barre est reconduit dans toutes ses fonctions au moins jusqu'à l'installation de la nouvelle Assemblée. Chaban-Delmas peut donc se prêter à une opération politique jusqu'à cette date. Pourquoi cette autre chose ne serait-elle pas de mettre le

RPR en difficulté à quelques jours à peine de la clôture du second tour ? Imagine-t-on ce qui se passerait dans les rangs du RPR si deux candidats se réclamant de cette étiquette s'affrontaient ? Les moins hostiles à la ligne de Giscard d'ouverture aux socialistes pourraient bien ne pas voter comme Chirac l'attend. On peut imaginer que cette candidature Chaban ait été un peu préparée en commun avec le locataire de l'Élysée. On sait que celui-ci pour combattre ses adversaires préfère ce genre d'intrigues que la méthode chiraquienne des déclarations fracassantes.

Genesseaux (MRG) : présent !

L'appel de Giscard à l'ouverture a été entendu... par Guy Genesseaux, secrétaire national du MRG, qui dans les conflits qui secouent cette organisation, appuie à fond la démarche de Fabre : «Si demain le président de la République demandait le concours des partis de gauche — et en disant cela, je pense à un gouvernement d'union nationale — si la situation économique s'aggravait, il n'est pas exclu que nous acceptions. Je pense même qu'une partie des socialistes devrait accepter», déclare-t-il dans le Quotidien de Paris de jeudi. Il indique dans cette même interview : «Il fallait aller jusqu'au bout de la logique du Programme commun, pour faire la preuve soit que le PC avait changé, qu'il était un parti de coalition, soit qu'il n'avait pas changé. Nous avons été jusqu'au bout, nous avons même participé à la mascarade du lundi 13 mars. On ne pouvait pas y échapper, car on nous aurait accusés d'avoir provoqué l'échec de l'Union de la gauche. Maintenant, il faut tirer un trait sur le Programme commun et l'Union de la gauche telle qu'elle était conçue. Il faut nous déterminer de manière adulte, faire resurgir le radicalisme.» Mascarade le lundi 13 mars ? Qui aurait pu s'en douter ?

La messe d'enterrement de Duprat

Affaire Bressolles : l'action continue

L'affaire Bressolles n'est pas terminée. Le lundi 6 mars, le Comité Bressolles a été reçu par la Direction départementale d'Action Sanitaire et Sociale (DDASS) ; la tactique de l'administration ne change guère : le directeur refuse de croire que le conseil d'administration de l'hôpital de Tonnerre ait voté la réintégration de Mireille Bressolles, et que cette réintégration ait été acceptée par l'ancienne directrice de la DDASS, ceci malgré les nombreux témoignages des personnes présentes. Il continue à ergoter sur les certificats médicaux : ceux qui avaient été demandés par la précédente directrice ne lui conviennent pas. Il refuse de transformer le secours versé au jeune Fabrice Bressolles en aide définitive garantie par un engagement écrit, tout en précisant bien que les promesses orales, dont celle

de Melle Vidal, n'ont aucune valeur. C'est toujours la même tactique, gagner du temps, renier les promesses, essayer de décourager la famille et le comité. Cela que la DDASS n'y compte pas, le comité a montré sa détermination en intervenant en ville dès le 7 mars, en intervenant aux réunions électorales et au dépouillement le soir du 12 mars. Les interventions ont rencontré un large écho auprès de la population scandalisée de ce que la question ne soit pas encore réglée. Des délégations ont rencontré les organisations qui ont pris position en faveur de Mireille. Le Comité continuera et multipliera ses interventions jusqu'à ce que l'administration tienne ses promesses et jusqu'à ce que Fabrice reçoive le capital décès.

Le Comité Mireille Bressolles

Harbulot : cinq mois de prison

Christian Harbulot a été condamné à cinq mois de prison pour usage de faux papiers. Pascal Trillat est condamné à 16 mois de prison dont huit avec sursis pour l'avoir hébergé ; à bien des égards, ce jugement est scandaleux. Il repose sur l'accusation portée contre Harbulot selon laquelle il a participé à l'attentat au cours duquel Tramon, l'assassin de Pierre Overney, fut abattu. Or Harbulot affirme : « 12 personnes m'ont vu ce jour-là à Lyon et le seul témoin qui prétendait m'avoir aperçu le jour du meurtre à Limeil-Brevannes, ne m'a plus reconnu lorsque nous avons été confrontés... » Son avocat rappelle par ailleurs que cette confrontation est le seul acte d'infraction depuis des mois. La condamnation à l'encontre d'Harbulot et Trillat n'est-elle pas un moyen de les conserver en prison sans qu'aucune instruction sérieuse soit entreprise ?

Étranglé par la police

Le 28 juillet 1976, Michel Habegger est mort à l'hôpital de Strasbourg après six semaines de coma : les dernières personnes à l'avoir vu sont deux policiers. A la suite d'une intervention de ceux-ci, Habegger entra à l'hôpital dans un état comateux. « Étranglement entraînant un arrêt cardiaque » affirmait le diagnostic, lors de son entrée à l'hôpital. Mais le médecin légiste qui donne le permis d'inhumation écrit : « Décès causé par les complications pulmonaires infectieuses d'un coma prolongé, d'origine indéterminée. » Les coups donnés par les policiers disparaissent ! La femme de Michel Habegger qui était alors en instance de divorce, consulte deux avocats qui viennent de rendre publics les faits en déposant une plainte avec constitution de partie civile.

ESPAGNE : ATTENTAT MORTEL CONTRE LE CHEF DES PRISONS

Haddad Blanco, chef des prisons espagnoles, a été abattu à Madrid mercredi.

L'attentat a été revendiqué par téléphone au journal *Diario 16* par des « Brigades rouges de Francfort ». Le correspondant aurait l'accent allemand.

Le GRAPD a également revendiqué l'attentat.

NICAUD IMPLORE CHIRAC

A Lille, Nicoud chef des petits commerçants du CID UNATI a déploré que la nouvelle Assemblée soit formée « d'une majorité de fonctionnaires » ce qui est pour lui synonyme de « collectivisme ». Mais comme M. Nicoud se désintéresse moins qu'il ne le dit de la politique, il en a profité pour rappeler à Chirac ses promesses sur la libéralisation des prix.

TOUTE LA RACAILE AU RENDEZ-VOUS

5 ou 6 cars de CRS stationnés place Maubert, et beaucoup, beaucoup d'imperméables kaki signalent au passant qu'il se passe quelque chose ici. A St Nicolas du Chardonnet, c'est la messe d'enterrement du fasciste Duprat, mort samedi dans un attentat.

L'église est bourrée à craquer de plusieurs milliers de bourgeois bien rasés et bien cravatés. Les quelques rares femmes de l'assistance sont en manteaux de fourrure. Mais n'entre pas qui veut. Le service d'ordre sait devenir tout à coup encombrant

face à une tête qui ne lui revient pas. Une ambiance malsaine règne à l'intérieur. Toute cette racaille se jette des regards en coin. La suspicion est grande. A la fin de la messe, bien sûr tout en latin, le curé fait du racolage : « Vous viendrez nombreux demain (...) métro place Clichy ».

L'orgue joue quelque chose qui ressemble à la Marseillaise. Puis la sinistre assistance entonne des chants nationalistes. Cette misérable mascarade prend fin avec la sortie de Le Pen. Un photographe

lève bien haut son appareil pour prendre les gens qui ne lui disent rien. Par petits groupes, les nazillons discutent de « l'affaire » : « C'est le PFN ou alors la gauche — Si on collait des affiches sur les panneaux du GUD, des affiches gauchistes, on verrait bien comment ils réagiraient... Quand il était venu parler à Assas, ceux du GUD lui avaient dit : « Duprat, on te tuera ». Ça veut rien dire, des menaces de mort, on en reçoit tous les jours quand on prend des responsabilités dans une université, dans une commune. Les pro-

blèmes de l'extrême droite, c'est des problèmes de personnes ! Au niveau des dirigeants, mais entre nous, on s'entend bien... Un rouge est toujours un rouge. Moi, j'ai collé des affiches pour le PFN, eh ben, le Front nat on les recouvrait pas ».

Un peu plus loin, les CRS sont sortis de leurs cars, à l'affût de l'incident. « Pourquoi êtes-vous là » demande un badaud, « c'est l'enterrement d'un député de la droite !!! » Voilà comment le pouvoir apprend à ses valets à parler des fascistes...

LA MORT D'UN NAZILLON FRANÇAIS

François Duprat est mort de l'explosion d'une bombe qui avait été placée dans sa voiture samedi dernier en Normandie. Depuis, les supputations vont bon train sur les motivations des organisateurs de l'attentat. Le président du Front national, Le Pen, devait avec une hâte toujours un peu suspecte, convoquer une conférence de presse l'après-midi pour honorer Duprat, qui était membre du BP de cette organisation.

A cette occasion, il accusait sans sourciller « les gauchistes ». En fait, bien sûr c'est de l'autre côté de l'échiquier politique qu'il faut probablement rechercher « les coupables ». Un article de *Paris Normandie*

paru le 20 mars avance l'hypothèse que ce seraient ses propres amis politiques qui l'auraient liquidé. Raison principale, Duprat travaillait pour la DST. Celle-ci toujours selon les mêmes informations, le considérait comme étant un « informateur » sérieux. Bien sûr il ne nous est pas possible de vérifier la véracité de ces faits. Autre hypothèse qui court depuis peu, ce serait là le fait de commandos qui voudraient venger Auschwitz. Duprat était en effet un raciste notoire allant jusqu'à présenter les camps de concentration nazis comme lieux de villégiatures ! Cette hypothèse apparaît comme peu sérieuse d'autant plus que les groupes qui revendiquent l'attentat

étaient auparavant totalement inconnus. La dernière hypothèse nous paraît en revanche la plus crédible : Duprat s'appropriait à remettre le jour même à l'éditeur Alain Moreau le manuscrit d'un livre sur les partis politiques et l'argent. Celui-ci contenait des révélations extrêmement gênantes pour les milieux politiques d'extrême droite et sur ceux qui les financent. On y apprend notamment que les financiers de la droite et de l'extrême droite sont souvent les mêmes. Fait troublant, le manuscrit du livre aurait

disparu. A vrai dire rien n'exclut le fait que les fascistes, dont il était un « théoricien » en vue, aient décidé de liquider cette crapule trop bavarde.

Parmi les livres dont Duprat faisait la publicité dans sa revue, on peut trouver : « Principes de l'action fasciste », « Nous autres racistes », « Pour une éthique raciste », « Mein Kampf », « Le national-socialisme hitlérien, une dictature populaire ». Cela se passe de commentaire.

Exit André Bord

André Bord, député RPR de Strasbourg, a décidé de ne pas accepter de fonctions gouvernementales et de se rabattre sur son rôle de parlementaire. Il avait exercé des fonctions ministérielles depuis 1966, tantôt à l'Intérieur, tantôt aux anciens combattants. On sait que les nouveaux statuts du RPR interdisent à ses ministres d'exercer des fonctions dirigeantes au RPR. Il n'est donc pas interdit de penser qu'il se consacrera surtout à des tâches au sein du RPR, il est déjà membre du Comité central du mouvement.

Un directeur PCF condamné

Jean Boulet est ancien conseiller municipal du PCF à Toulouse. Il dirige aujourd'hui une clinique dans cette même ville, la clinique Varsovie. Il est connu dans la ville comme appartenant au PCF mais il était pourtant depuis deux ans en procès avec trois de ses infirmières, militantes CGT. Deux se plaignaient de licenciements abusifs, la troisième de menaces de licenciement.

Le tribunal leur a donné raison, puisqu'il a condamné le directeur à verser 14 000 francs de dommages et intérêts à la première, 7 000 francs à la seconde et 1 000 francs à la troisième pour menaces injustifiées. Le secteur Santé de la CGT a reçu 1 franc symbolique de dommages et intérêts pour chacune des plaignantes.

Qui sont nos députés ?

La biographie des députés nouvellement élus offre quelques détails intéressants. C'est ainsi qu'on trouve dans les rangs des députés de la majorité d'anciens fonctionnaires du CNPF. C'est le cas, entre autres, de Longuet, élu dans la 1^{re} circonscription de la Meuse, qui fut pendant deux ans attaché au service de presse du CNPF. De même pour Bariani, élu dans la 30^e circonscription de Paris contre un sortant PCF, et qui fut pendant cinq ans adjoint au directeur général des études législatives du CNPF. Selon des sources généralement bien informées, ce service d'études législatives est le centre de financement du CNPF pour les élections. On peut compter sur ces députés pour promouvoir des réformes sociales hardies.

Mais il y a une justice : les biens étant équitablement répartis en ce bas monde, la gauche a aussi

ses patrons. C'est le cas, entre autres, de Baylet, du MRG (2^e circonscription du Tarn et Garonne), qui est directeur général du journal *La Dépêche*, PDG de la Compagnie méridionale d'impression et gérant d'une société de publicité. Le député de la 9^e circonscription du Pas-de-Calais, le socialiste Mellick, est directeur de société.

Le PCF, on le sait, revendique un certain nombre d'ouvriers dans ses rangs, mais il ne précise pas depuis combien de temps ceux-ci ont cessé de travailler pour devenir permanents au parti. On trouvera un exemple particulièrement instructif, significatif de la nouvelle génération de jeunes loups, de ces intellectuels qui se propulsent à une allure impressionnante dans la hiérarchie : Léger, député du PCF dans la première circonscription des Ardennes, n'a adhéré au PCF qu'en 1975.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Chantier de la centrale nucléaire de Braud Saint-Louis

ELARGIR LE SOUTIEN, RENFORCER LA LUTTE, POUR GAGNER

Plus de 500 personnes se sont rassemblées devant la mairie de Blaye, mercredi matin, à l'appel du comité de grève : des travailleurs de la région, des ménagères, de très nombreux travailleurs en grève du chantier. La manifestation passe devant la maison d'un des patrons, Hamont, puis se dirige vers la sous-préfecture en scandant : «Solidarité Français-Immigrés !», «Solidarité financière de tous les travailleurs !», «Négocions, nous voulons nos 17 francs et l'augmentation de nos salaires !». On peut lire sur les banderoles : «Solidarité. Non à la répression. Satisfactions de nos revendications».

Cette manifestation, soutenue par les syndicats CGT et CFDT marque la volonté des travailleurs, en lutte depuis quatre semaines d'élargir le soutien autour d'eux.

Ils ont participé la semaine dernière à une manifestation à Bordeaux des ouvriers de l'entreprise «Cellulose du Pin». Dans plusieurs entreprises de la région, commencent à circuler des pétitions de soutien aux grévistes de Braud, ainsi que des collectes pour les soutenir financièrement.

L'UNITE SE RENFORCE

Les manœuvres de division de la direction puis son refus de discuter n'ont pas eu le résultat qu'elle escomptait. Malgré l'intervention des flics il y a dix jours pour empêcher les piquets de grève, à l'exception de quelques chefs de chantier et autres ca-

dres, aucun travailleur n'a repris le travail. Ils comptent bien d'ailleurs s'opposer par tous les moyens à l'arrivée de travailleurs intérimaires appelés de l'autre bout de la France par la direction pour tenter de briser leur grève. Les grévistes ont décidé pour déjouer cette manœuvre de contrôler tous les matins les cartes des rares personnes qui rentrent sur le chantier. De toute façon, si la direction persiste à refuser les négociations, les travailleurs envisagent de constituer de nouveaux piquets de grève et de bloquer les accès du chantier en déversant par exemple des camions de terre.

Cette grève se poursuit dans une très grande unité des travailleurs français et immigrés. Tous sont décidés à lutter jusqu'à la satisfaction totale de leurs

revendications. Les élections ? Ils ne s'attendaient pas du tout à ce qu'il y ait du changement avant ou après. Ils misent bien davantage sur l'unité et l'élargissement de leur lutte. De nombreux travailleurs, plus de 35, se syndiquent actuellement à la CFDT précisément pour élargir le débat et aussi parce qu'ils pensent que la direction CGT cherche à les faire reprendre. Pourquoi la CGT était-elle d'accord pour que les entrepreneurs récupèrent le matériel resté sur le chantier ? Pourquoi a-t-elle si peu popularisé la grève. La question se trouve désormais largement posée.

Pour soutenir les grévistes de Braud Saint-Louis, adressez vos dons au Quotidien du Peuple, BP 225 75924 Paris Cedex 19, qui transmettra.

Une première victoire des travailleurs mauriciens

500 TRAVAILLEURS SUR LE POINT D'ETRE REGULARISES

352 travailleurs mauriciens, sur Paris, viennent de recevoir une lettre de «dérogação» de la part des services de la main-d'œuvre. Cette lettre vient de leur permettre de se présenter à la préfecture qui leur a remis un formulaire de contrat de travail (un certain nombre d'employeurs ont envoyé à la préfecture les contrats d'embauche) ainsi qu'un récépissé provisoire de séjour d'une durée de trois mois. La première conséquence, avec effet immédiat, est que ces travailleurs, peuvent désormais, après des années d'irrégularité, circuler librement durant trois mois.

Sont dans le même cas, 54 travailleurs mauriciens de Nanterre dans la région parisienne, 15 du Val de Marne, une centaine de Strasbourg, une dizaine de Lille, et d'autres de Nice.

500 travailleurs environ sont donc dans l'attente d'une convocation à l'Office National d'Immigration pour une visite médicale qui seule peut leur faire obtenir une carte de travail effective. Mais d'ores et déjà, des convocations ont été reçues par de nombreux travailleurs. C'est donc une victoire pour le mouvement des travailleurs mauriciens et les travailleurs eux-mêmes après plusieurs années de lutte pour la régularisation.

Mais il reste que la vigilance s'impose. Car tout n'est pas réglé. Il se trouve en effet, que depuis quelques jours, les services de la main-d'œuvre étran-

gère, rue de Vaugirard, sont particulièrement pointilleux et tatillons, selon les propres termes du mouvement des Travailleurs mauriciens.

MANOEUVRE DU GOUVERNEMENT

Ainsi, ils refusent, (alors que cela ne s'était jamais vu, aux dires même de la préfecture !) certains formulaires nécessaires à la régularisation des travailleurs, sous le prétexte qu'ils ne sont pas remplis convenablement par les patrons : ces formulaires devraient être remplis, selon la main d'œuvre séparément, et non pas avec des carbonés ! Autre entrave apportée à la régularisation de certains travailleurs mauriciens : d'ordinaire, l'Office National d'Immigration donne à l'employeur, qui vient de déclarer un certain nombre

de travailleurs immigrés, une feuille rose sur laquelle il doit s'engager à verser une redevance qui est de 1 375 F, en vue de payer la visite médicale et divers autres frais. Or, voilà que le journal officiel de mardi vient de porter la redevance à 1 500 F pour les travailleurs mauriciens et de l'abaisser dans le même temps à... 100 F pour les travailleurs laotiens, vietnamiens et cambodgiens ! On voudrait faciliter la non-régularisation de certains travailleurs mauriciens que l'on ne s'y prendrait pas autrement !

Il faut en outre souligner rien que sur Paris, que 400 travailleurs sont toujours en attente de régularisation. Le ministère du Travail prétend que de nouvelles listes de régularisation seraient remises incessamment aux services de la main d'œuvre, mais rien n'a encore été fait.

TOUT N'EST PAS RÉGLÉ

Le mouvement des travailleurs mauriciens envisage aussi de mener la bataille pour la régularisation de travailleurs refoulés il y a un an ou plus, et qui sont au nombre de trois. Il s'agit de Kaytun Deochand, refoulé le 22 oc-

tobre 76 de retour en France huit mois plus tard puisque le refoulement n'entraîne pas d'interdiction de séjour. Ce travailleur se présentait alors à la préfecture qui refusait de le régulariser. Refus identique pour Bahadoor Joana refoulé le 22 avril 77 et Narain Nildene, refoulé le 24 novembre.

Le combat continue donc et les travailleurs mauriciens sur le point d'être régularisés n'abandonnent pas la lutte, loin de là. Ils viennent de signer, à 400 une pétition qui dit : «Nous, travailleurs mauriciens, nous avons enfin gagné la régularisation qui fut annoncée depuis septembre 77. Nous demandons avec le mouvement des travailleurs mauriciens qu'elle soit entièrement appliquée sans aucun prix, que soient également régularisés tous ceux qui furent victimes des arrestations arbitraires, des mesures de refoulement et d'expulsion. Ils ne sont en rien différents de nous qui sommes en train de toucher les papiers de séjour et de travail...».

Les travailleurs mauriciens et le mouvement, pour marquer la première victoire ainsi remportée organiseront un meeting vers la mi-avril.

Deffrenne (Roubaix) : le patron au tribunal

Les 300 travailleurs de l'entreprise de tissage Deffrenne, qui appartenait au groupe Schlumpf, occupent leur usine depuis avril 77. En octobre 77, ils ont repris la production et la vente. Le produit de ces ventes, versé sur un compte bloqué ouvert conjointement par le syndicat et le syndic, servira au redémarrage de l'entreprise, et non à payer les créanciers du patron.

Le patron quant à lui, en prison depuis le mois d'août, était jugé mardi à Lille devant le tribunal correctionnel. Il a été requis contre lui 18 mois de prison ferme et une forte amende pour l'inculpation d'abus de biens sociaux, de faux en écriture de commerce et d'infraction à la loi sur les sociétés. Le jugement sera connu le 29 mars, et les travailleurs qui avec le soutien de la CFDT ont introduit cette action en justice comptent bien qu'il fera date.

Codol (Dôle) : grève reconduite

Les ouvrières des usines Codol (confection) continuent leur grève commencée lundi après-midi pour obliger le patron à négocier sur les salaires (2 400 F pour 40 h de travail) et l'amélioration des conditions de travail. Cela faisait en effet plus de quinze jours que des débrayages étaient organisés sur certaines chaînes de production. La direction voulait imposer une cadence très importante alors que, dans le même temps, le tissu utilisé est particulièrement rigide et demande énormément de temps pour être travaillé.

Face au dépôt des revendications, il n'y avait eu aucune réponse de la direction, sinon la répression contre les travailleuses.

Aujourd'hui, face aux justes revendications des grévistes, la direction répond qu'il s'agit d'une grève politique ! Il faut préciser que Codol est une

filiale de l'entreprise de confection masculine Weil, dont le siège est à Besançon, et qui possède plusieurs usines dans la région, à Châlons-sur-Saône notamment, employant ensemble plus de 1 500 personnes.

L'entreprise Codol, qui fut la première à se plaindre de la concurrence sauvage des autres pays, n'hésite pas à importer des tissus en masse de pays du Tiers Monde et d'Italie surtout, et de les faire produire dans les pays de l'Est, trouvant là-bas la main-d'œuvre plus «docile».

Paternalisme et répression violente durant les grèves : les usines Weil (dont Codol), emploient presque uniquement des jeunes filles sorties du CET et des femmes assez âgées à qui le patron assure qu'il les embauche «par faveur» !

Corr. Besançon

Les mauvais coups d'après les élections

PRIX : DES HAUSSES EN PERSPECTIVE

L'énoncé des prix de février que l'on s'était bien gardé d'évoquer dans les quinze derniers jours friserait les 1 % contre 0,3 % en décembre et 0,5 % en janvier. Après avoir retardé les hausses à la veille des élections, le gouvernement se rattrape : en avril, les hausses des tarifs publics vont se multiplier : 15 % pour la SNCF, 12 % pour le gaz et l'électricité, et qui ne manqueront pas d'être répercutées sur d'autres prix.

CHÔMAGE ET LICENCIEMENTS

Massey Ferguson, à Beauvais, a dès le lendemain des élections, annoncé la mise au chômage partiel de 1 740 personnes sur 2 300 au mois d'avril et a réduit le travail à 32 heures immédiatement.

300 à 400 licenciements pourraient intervenir. Riviera dans les Bouches du Rhône vient d'obtenir 38 licenciements pour raisons économiques. L'U.D. CFDT estime que «maintenant que les élections sont passées, d'autres vagues de licenciements vont être annoncées».

PHYDOR ACHETE

La biscuiterie Phydor dans le 19^e arrondissement de Paris a été rachetée par Vitrac, fabricant de confitures. A la suite du dépôt de bilan, les locaux étaient occupés. Vitrac ne s'est engagé à réembaucher que 185 des 436 ouvriers de Phydor.

QUESTIONS SYNDICALES

● C'est mercredi matin, dans la salle de presse archi-comble de la rue Cadet qu'Edmond Maire, entouré de Moreau, Roland, Mercier, Lesire-Ogrel et quelques autres dirigeants, donnait le point de vue du Bureau National de la CFDT, après l'échec électoral de la gauche.

Tout d'abord, il exposait l'explication cédétiste de cet échec dans des termes particulièrement durs pour le PCF et la CGT, particulièrement discrets pour le PS.

Pour autant, la direction CFDT poursuit dans son optique de l'«Union des forces populaires», envisage de mener de pair des négociations «à tous les niveaux» et une certaine mobilisation des travailleurs «sur le terrain de la vie quotidienne». Il n'est pas question pour l'instant de mobiliser pour un large mouvement. Au contraire, après l'échec des perspectives malgré tout données aux syndiqués CFDT, le Bureau national préconise des actions qui paient immédiatement, même si elles ne sont pas d'ampleur. C'est dans ce contexte que, pour la première fois, Edmond Maire demandait à rencontrer le Président de la République...

Pour Edmond Maire, l'échec de la gauche a trois causes principales : l'insuffisance de ses ré-

ponses à la crise, les divergences profondes qui existent entre les partis de gauche, et l'insuffisance

Conférence de presse d'Edmond Maire

Après la défaite électorale de la gauche

PAS DE PERSPECTIVE NOUVELLE

Maire veut rencontrer Giscard...

de la mobilisation sociale. Sur le premier point, il a critiqué le type de revendications mises en avant par

le Programme commun : relance de la consommation, nationalisations, qui ne sont pas de nature à répondre à une crise qui s'est rapidement accentuée.

Pour ce qui est des partis, Edmond Maire leur reproche d'avoir été incapables de créer une réelle dynamique unitaire, d'avoir mis leur intérêts propres plus haut que la victoire commune. Pour le PS, il ne s'attarde pas : le principal reproche qui lui est fait, en passant, c'est d'avoir privilégié les cadres et les couches moyennes. Ce qui, ne va pas très loin comme critique ! Le PCF, par contre, est considéré comme le principal responsable : «Il a assassiné l'espérance des travailleurs», utilisait la CGT comme une force de pression, affiché, par l'accord du lundi 13, le plus grand mépris pour les électeurs de la gauche. Selon le B.N. de la CFDT, Marchais ne voulait pas aller au gouvernement dans cette période de crise. Ce qui l'a conduit à tout faire pour affaiblir le PS, et mettre en avant les intérêts de parti.

Alors, où en est-on aujourd'hui, quel bilan peut donc tirer la direction CFDT ? Rien d'autre qu'un constat d'échec, et même d'impasse : «On ne peut gagner sans le PCF, mais comment gagner avec lui ?», devait dire E. Maire... Et d'un coup, toutes les déclarations d'autosatisfaction précédentes, sur le fait que le PCF parlait d'autogestion, de conseils d'ateliers... sont reniées : ce n'était, de la part du PCF, que langage superficiel... Alors quel bilan ? Rien, décidément, ne sera dit... Et quand il sera demandé pourquoi Edmond Maire lui-même avait chanté victoire, après l'accord bidon du 13 mars, c'est avec un certain agacement qu'il sera répondu que ce n'était pas le moment de critiquer, d'ajouter au trouble, et même, que ça n'aurait pas été compris de la base...

Ce qui conduit à la dernière raison, «l'insuffisance de la mobilisation sociale». Pas seulement en intensité, au niveau du nombre des luttes. Mais principalement sur le contenu des revendications mises en avant «qui tournaient trop autour des questions de salaires».

C'est un fait que le Programme commun n'était pas de nature à soulever l'enthousiasme des travailleurs ; mais là encore, même si dans l'ensemble la CFDT s'est relativement démarquée de certains aspects de ce programme, elle n'a rien proposé d'autre, en définitive, que de faire en sorte que le Programme commun rentre dans la vie. C'est bien dans cette logique qu'elle s'est inscrite depuis des mois, c'est bien à ce titre qu'elle a, elle aussi, empêché les luttes de se coordonner à l'époque où la question était directement posée. L'attentisme dont elle accuse les autres, à juste titre d'ailleurs, la direction CFDT l'a répandu et entretenu tout à fait consciemment... Elle n'est pas plus innocente que d'autres, sur l'absence de luttes de ces derniers mois.

Pourtant, elle compte bien tirer parti de ce qu'elle appelle son indépendance, et c'est vrai que sur ce chapitre, elle est un peu mieux placée que la direction CGT, beaucoup plus ouvertement impliquée dans la défaite électorale de la gauche.

NEGOCIATIONS : «NOUS NE DEMANDONS PAS LA LUNE»

Dans cette situation, le B.N. de la CFDT veut essayer d'effacer cet échec en «s'orientant vers la recherche de résultats», de conserver l'unité de la centrale en remettant l'accent sur la «spécificité» de la CFDT, «le socialisme autogestionnaire». Elle remet en avant le fait que pour elle, c'est toute la vie qu'il faut changer. Elle appelle ses structures de base à travailler avec des associations qui luttent sur tel ou tel thème. Donc, priorité, sur le terrain, aux actions bien circonscrites et dont on peut voir tout de suite le résultat. Ce qui se profile, en clair, c'est le refus d'envisager dès à présent une riposte d'ensemble, sous prétexte de ne pas «nationaliser tous les problèmes, de les traiter au niveau où ils se situent...»

Au niveau national, Edmond Maire demande une audience au Président de la République, puis au CNPF. La raison de cette démarche «inhabituelle» ? (la première depuis 1959). «L'efficacité» ! «Le Président a des pouvoirs indé-

niables», mais il ne peut pas ne pas tenir compte du rapport de force exprimé lors du premier tour ! E. Maire se propose donc de «capitaliser la pression populaire... Ce qu'il veut, c'est «obtenir des engagements sur le déblocage des négociations à tous les niveaux», ou faire preuve, par cette démarche, que rien n'est possible... Mais ce n'est visiblement pas l'hypothèse retenue. Il n'envisage pas de négociations d'ensemble, mais des négociations spécifiques, sur le SMIC, l'emploi, le temps de travail, la 5^e semaine, les retraites, les conditions de travail. Et bien qu'il «récuse à l'avance toute interprétation politique» de cette démarche, il demandera d'abord que les promesses faites lors de la campagne électorale soient tenues. «On ne demande pas la lune», dira Moreau. Effectivement... surtout quand on voit le rapport de forces...

L'unité d'action ? Elle n'est pas pour tout de suite, semble-t-il avec la CGT. C'est en termes de rapport de force que sont envisagés les rapports. Une rencontre avec la CGT ? Rien pour l'instant.

Mais ce qui est clairement affirmé, c'est que la CFDT fera tout, une fois de plus et malgré les échecs, «pour redonner une dynamique sociale aux forces de gauche». Ce qui est recherché, ce n'est en rien l'autonomie des travailleurs, mais les moyens de les raccrocher, une fois encore, au train déraillé de la gauche. Le type d'action proposé comme modèle dans la période ? «Ouvrir un centre de santé dans une municipalité de gauche, en collaboration entre les UL, les élus, les associations», pour recréer sur le terrain la confiance (plus ou moins perdue) dans la gauche. Pas de quoi, il faut en convenir, mobiliser les énergies face-à-face au prochain plan d'austérité. Le vrai débat, celui de la place de la CFDT dans la bataille à mener aujourd'hui, est esquivé, au profit de ce qu'il faut bien appeler des gadgets, ou du baume au cœur. Les syndiqués CFDT, qui tiennent particulièrement à l'indépendance de leur syndicat, aux luttes qu'il doit mener, ne se contenteront sans doute pas de ces tristes perspectives.

Monique CHERAN



Lettre d'Edmond Maire à Giscard

(Envoyé le 21 mars, au nom du bureau national de la CFDT).

«Monsieur le Président,

Lors du premier tour des élections législatives qui viennent de se dérouler, une majorité de la population a manifesté son opposition à la politique appliquée par les précédents gouvernements.

Quant aux salariés, à travers leurs votes comme à travers leurs actions, ils ont refusé massivement la politique économique et sociale menée ces dernières années.

L'évolution de la situation politique n'a pas permis à ce refus de se traduire en une nouvelle majorité parlementaire. Ainsi qu'elle l'a toujours fait, la CFDT respecte cette décision du suffrage universel. Le pouvoir politique, quant à lui, ne peut pas ignorer ce que révèlent ces élections et la grave mise en garde qu'elles représentent. C'est la condition de la démocratie.

La CFDT estime que le futur gouvernement doit prendre en considération

les revendications et objectifs portés par les grandes organisations syndicales et modifier la pratique des négociations telles qu'elles se sont déroulées jusqu'à lors et qui ont trop souvent visé à faire avaliser une politique sociale définitive unilatéralement. Il doit engager de nouveaux rapports de négociations avec les confédérations syndicales ouvrières. La même exigence doit s'imposer au patronat.

La gravité des problèmes posés aux travailleurs, travailleuses et aux couches populaires qui supportent tout le poids du chômage et de la crise, le caractère criant des inégalités, la contrainte quotidienne exercée sur les conditions de travail et de vie appellent des réponses rapides. C'est si vrai que des membres de la majorité, au cours de la campagne électorale ont même repris, en tout ou partie, certaines propositions syndicales.

La situation présente appelle en effet des avancées

importantes sur les conditions de vie et de travail des salariés, des familles et des retraités. Personne aujourd'hui ne peut le nier. Il y va de l'intérêt général, du progrès social et de la démocratie.

C'est pourquoi, au moment de l'ouverture de la nouvelle législature et de la constitution du gouvernement, la CFDT vous demande une audience afin de vous faire part des grands problèmes qui se posent actuellement à ceux et à celles qui travaillent. Elle tient aussi à vous faire connaître les exigences prioritaires qui, à son sens, doivent être satisfaites rapidement, notamment par des négociations qu'il appartient aux pouvoirs publics d'entreprendre ou de susciter.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.»

Pour le Bureau national, Edmond Maire Secrétaire Général»

L'INCROYABLE RECIT DES MARINS DE L'AMOCO CADIZ

«Le Pacific nous a tirés sur la côte»

● Que s'est-il passé exactement, jeudi 16 mars ? Comment l'Amoco Cadiz s'est-il échoué sur le haut-fond de Men Goulven en face de Portsall, provoquant la plus grande marée noire de tous les temps, dont les ravages ne cessent de s'étendre ? Où a eu lieu l'accident ? Y a-t-il eu des tentatives de réparation ? Comment s'est passé le remorquage ? L'Amoco a-t-il tenté de mouiller ses ancres ?

A toutes ces questions, il était bien difficile d'apporter des réponses : les autorités maritimes se refusent à donner la moindre information, sous le prétexte trop commode qu'une double enquête, maritime et judiciaire est en cours.

Aujourd'hui, le Quotidien du Peuple est en

RECIT DES MARINS DE L'AMOCO CADIZ

« À 9 h 50, l'alarme est donnée dans la salle de gouvernail : une avarie de l'appareil à gouverner est signalée. Les boulons qui fixaient un joint dans le circuit d'huile qui alimente l'appareil ont cassé net. Par la suite, toute l'huile, sous haute pression, s'est échappée. Les quatre porches qui commandent les manœuvres de gouvernail ne fonctionnent plus, le gouvernail devient libre. Sous le choc des vagues fortes, il va et vient de gauche à droite. Ce mouvement incontrôlé provoque à son tour la rupture d'une pièce, au bout d'un des bras de fixation. La pièce saute, blessant un ouvrier mécanicien. Mardi soir, l'ouvrier était encore soigné à l'hôpital de Brest, et dans la nuit, il devait regagner l'Italie.

Au moment de l'accident, l'Amoco Cadiz se trouve au Nord d'Ouessant, dans le « rail ». Malgré plusieurs essais, il s'avère impossible de bloquer le gouvernail. À 11 heures, le chef des machines donne l'ordre d'évacuer la salle des machines pour des raisons de sécurité. La salle est alors fermée et déclarée interdite d'accès. Au même moment, le capitaine Bardari appelle par radio la station du Conquet, pour entrer en contact avec un remorqueur. Il fait stopper les machines en attendant son arrivée. Très rapidement, poussé par le vent et les courants, l'Amoco Cadiz commence à dériver vers la côte, et sort du rail. Moins d'une heure plus tard, vers 12 heures, arrive le remorqueur allemand German Pacific, qui se trouvait en mer. L'Amoco se trouvait alors à environ cinq milles nautiques au Nord-Nord-Ouest d'Ouessant. Deux heures plus tard environ, une première remorque est passée par le Pacific, à l'avant de l'Amoco. Pendant un certain temps (peut-être deux heures) le pétrolier est tiré en direction du Nord-Est. C'est alors que l'haussière casse. L'Amoco dérive. A cinq milles de la côte, avec vingt mètres de fond sous la quille, le commandant fait mettre les moteurs en marche arrière. Pendant deux heures, cette manœuvre permet au pétrolier de rester sur la même position. L'Amoco se trouve alors à proximité de Portsall, un peu au large de la ligne de hauts fonds. Dans le même temps, l'orientation du navire s'est complètement modifiée : l'avant pointe vers le Sud-Ouest, c'est-à-dire à l'oppo-

sé de la direction initiale de tractage par le remorqueur.

Depuis la rupture de la première haussière, que se passe-t-il du côté du remorqueur ? « On ne sait pas ». Ce qui est sûr, c'est que la deuxième haussière ne sera passée qu'à 20 heures, soit six heures environ après la rupture de la première !

« Auparavant, le « Pacific » demande au capitaine d'arrêter les machines, car il craint de heurter l'hélice ; Le « Pacific » a l'intention de passer la remorque non plus à l'avant, mais à l'arrière. Pendant une heure, on perd du temps, on attend que le « Pacific » se décide à lancer sa remorque. Les moteurs ne tournant plus, le bateau se rapproche lentement de la côte. Voyant cela, le capitaine Bardari fait jeter une ancre à l'avant. Mais sous la force de la tempête, la chaîne se tend brusquement et le guindeau (mécanisme d'enroulement-déroulement) est arraché. Quant à la deuxième ancre d'avant, on ne pouvait la jeter en même temps : elle se serait emmêlée avec l'autre. De plus, à cause de la tempête, il devient impossible de la manœuvrer.

A ce moment, le « Pacific » a

mesure d'apporter certaines réponses à ces questions. Notre envoyé spécial a rencontré des marins et des membres du personnel de commandement du superpétrolier, au foyer d'Estienne d'Orves où ils sont « consignés » par ordre de la gendarmerie française. Voici le récit que lui ont fait, mardi soir, une dizaine de marins et de sous-officiers de l'Amoco Cadiz, chacun ayant apporté son témoignage selon le rôle qu'il jouait dans la marche du supertanker. Il va de soi que le récit ne fait pas état des conversations et tractations qui ont eu lieu entre le Shell, et l'Amoco Cadiz, son armateur et le Pacific, sur lesquelles seul le capitaine Bardari aurait pu apporter des informations. Le capitaine est d'ailleurs arrivé à la fin de cette interview, mais il s'est refusé à toute déclaration.

enfin lancé sa remorque. Notre capitaine indique au remorqueur de tirer vers le nord-ouest, vers le large. Mais le « Pacific » fait le contraire. Notre navire est tiré vers le nord-est, vers la côte !

À 20 h 30, l'« Amoco » touche le rocher. Immédiatement, on sent l'odeur du pétrole. Par mesure de sécurité, l'ordre est donné de couper toutes les lumières. Le capitaine lance alors

un SOS ; le « Pacific » qui est là à proximité, ne donne aucune réponse. Peu après, un hélicoptère arrive et nous évacue. Le navire n'est toujours pas cassé en deux. C'est plus tard, le vendredi matin, que le capitaine et son second restés à bord sont évacués.

Quant au deuxième remorqueur allemand, le « Simpson », il est arrivé trop tard, au milieu de la nuit.

Deux mille marins manifestent à Brest

On n'avait jamais vu ça à Brest : tous les inscrits des quartiers maritimes de la région se sont rassemblés mercredi après-midi à la Maison des Syndicats de Brest. Les quartiers de Morlaix (déjà touchés par une nappe de mazout) et de Camaret étaient venus renforcer leurs camarades du Conquet et de Portsall. La motion proposée par la CFDT a été adoptée à l'unanimité. Elle comporte en particulier le refus catégorique de l'utilisation des détergents, que la Marine Nationale aurait commencé à déverser, pour limiter l'apparence des dégâts, mais menaçant ainsi la vie dans cette zone de faible profondeur.

Tout le monde est allé ensuite en manifestation à la préfecture maritime. Les femmes de marins étaient là. Les jeunes scandaient aussi les mots d'ordre : « Plan Polmar, c'est trop tard ! », « Plan Polmar, canular ! », « Un seau, une pelle pour les armateurs ! ».

Réponses... et nouvelles questions !

Le témoignage recueilli à Brest répond à certaines questions, mais en pose de nouvelles.

L'accident survenu dans la matinée de jeudi était effectivement très grave. Selon les marins et les officiers, l'Amoco-Cadiz était un bateau relativement neuf, sorti des chantiers de Cadix en 1974, et entretenu correctement. La dernière révision remontait à cinq mois. Toujours selon eux, les conditions de travail et de surveillance ne sont pas en cause. Cependant, le type même de l'accident reste surprenant : le circuit haute pression d'huile qui commande l'appareil à gouverner est l'un des points sensibles du navire. L'accident ne s'était elle pas fait annoncer, quelques jours plus tôt, dans le golfe de Gascogne ? De toute façon, comme nous le disions dans notre édition de mardi, l'armateur, la Philips Petroleum, aurait dû donner l'ordre de se faire remorquer vers Brest, et non pas de faire poursuivre sa route coûte que coûte vers le Havre.

La première remorque a

été passée vers 16 h GMT. L'Amoco dérivait déjà vers la côte depuis 5 h. Selon un communiqué publié à Brest par la Bugsier, le pétrolier se trouvait déjà « à une inquiétante proximité de la côte ». Or la seconde remorque n'a été passée qu'à 20 h, soit six heures plus tard, L'Amoco avait réussi pendant un certain temps à ne pas dériver, mais pendant une heure, il a recommencé à dériver, à partir du moment où le Pacific lui a fait stopper les machines. Une heure qui a quasiment compromis le sauvetage du navire. Selon la Bugsier, c'est l'Amoco qui a tardé à accepter le contrat de remorquage. Cette affirmation paraît confirmée par les déclarations du préfet maritime de mardi, indiquant que le message d'acceptation a été envoyé à 17 h 30 GMT. Cela n'explique en rien le délai qui s'est encore écoulé jusqu'à 20 h.

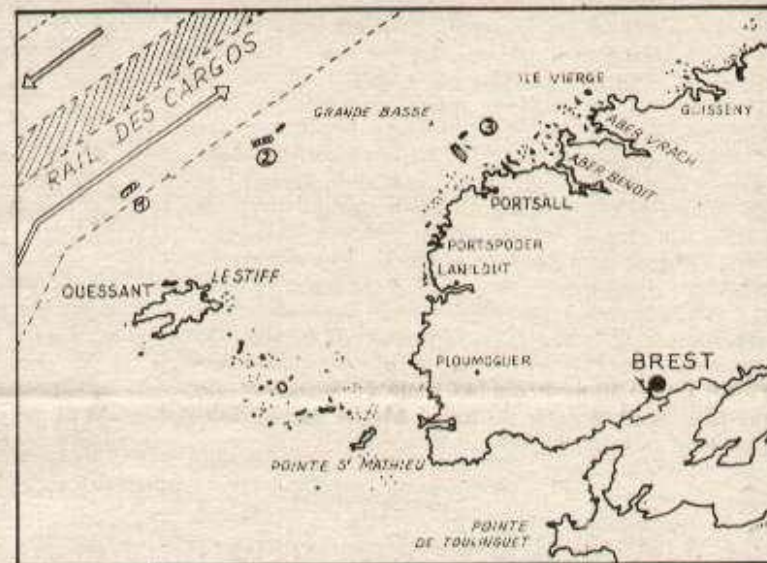
Le témoignage des marins est formel : le commandant de l'Amoco avait demandé avec insistance, lors de la dernière prise, à être remorqué vers le Nord-Ouest. Or

il a été tiré vers les hauts-fonds. A-t-on décidé quelque part d'échouer le supertanker ? Apparemment, le commandant Bardari, depuis l'échec de la deuxième tentative de remorquage, a fait ce qu'il pouvait pour l'empêcher. Mais y a-t-il eu des tractations contraires entre l'armateur et la Bugsier ?

Ce point est capital. L'ampleur des intérêts mis en cause, les précédents de l'Olympic Bravery et du Bolhen font douter qu'il soit éclairci par les enquêtes en cours.

La non-intervention de la Marine Nationale reste parfaitement injustifiable. Il est clair que toutes les stations radio ont suivi de très près l'opération. La Bugsier jugeait que la deuxième tentative se faisait à une « inquiétante proximité » de la côte. La « Royale » ne s'est pas inquiétée. Les hélicoptères de Lann Bihoué étaient prêts à décoller, mais il fallait attendre un message de détresse. Loi du cribe en l'occurrence.

Eric BREHAT



1. L'accident se déclare sur l'appareil à gouverner. 9 h 50 GMT
2. La première remorque est passée. 14 h GMT.
3. La seconde remorque est passée. 20 h GMT. Le pétrolier s'échoue aussitôt après.

A quelle heure le SOS ?

Les heures données dans le récit de l'équipage de l'Amoco-Cadiz sont des heures GMT. Concrètement, 20 heures GMT veut dire 21 heures, heure française. D'autre part, il est clair que les marins, en pleine tempête, et au cours de manœuvres difficiles, n'ont pas passé leur temps à regarder leur montre. Cependant, selon notre envoyé spécial, la convergence entre leurs témoignages est suffisamment remarquable pour qu'on puisse accorder crédit à leurs données.

Un fait est troublant : le premier SOS aurait été lancé vers 21 h 30, heure française. Or, selon le préfet maritime, la station du Conquet n'a pas reçu de message avant 23 h 18. Et selon Matignon, les autorités n'auraient été informées de l'échouage qu'à 22 h. D'où proviennent ces différents décalages ?

Un sauveteur confirme l'heure de l'échouage

Un marin-sauveteur de l'Aber Vrac'h a apporté mercredi son témoignage à notre envoyé : il a été prévenu jeudi à 22 h (heure française) par téléphone de se rendre au canot de sauvetage. L'échouage se serait donc produit, comme l'indiquent les marins de l'Amoco, vers 21 h 30, et non pas une heure plus tard, comme l'ont laissé entendre certaines informations.

On attend toujours le radar d'Ouessant

En 1972, le gouvernement décidait, en raison du risque de plus en plus important de collision dans la Manche, de faire construire une station radar de surveillance du trafic maritime au Cap Gris Nez, à Jobourg (cap de la Hague) et Ouessant. Une station expérimentale a été mise en place l'été dernier à Jobourg, et... des crédits d'étude ont été débloqués pour celle d'Ouessant.

Faudra-t-il attendre l'échouage d'un 500 000 tonnes pour trouver des crédits d'installation ?

Elle travaillait au Joint Français...

Elle travaillait au Joint Français depuis 14 ans. Après la mort de son mari, elle tomba malade et connut la dépression. Elle s'accrochait à l'idée qu'elle reprendrait son travail, aux côtés de ses camarades d'atelier. Mais dans les bureaux du Joint, les problèmes des travailleurs pèsent moins lourd, bien moins lourd que les feuilles de bénéfices. 6 mois d'absence ? C'est la lettre de licenciement. 6 mois... qu'est-ce que c'est que 6 mois quand on vient de perdre son mari, qu'on est malade, qu'on doit subir une grave opération, suivre de longs traitements ? Mais licencier une ouvrière après 6 mois d'absence, c'est dans les textes, c'est légal. La lettre est partie...

Elle s'est pendue à la rampe de son escalier. L'autre jour, la télévision rapportait le suicide d'un patron très affecté par une grève dans son entreprise. Mais quelle comparaison ? Combien de travailleurs, de jeunes sont acculés au désespoir par cette société pourrie ?

Correspondant Saint Brieuc

La Vilette en démolition

Les bâtiments de stabulation des abattoirs de La Vilette à Paris viennent de faire l'objet d'une demande de démolition de la part du commissaire à l'aménagement de la Vilette. Construits en 1966 lors de la politique des grandes visions pompidoliennes, pendant une période faste de l'impérialisme français, les bâtiments devaient disparaître sans opposition de la part des continuateurs de Pompidou.

En effet, ces constructions vides représentent pour eux un affront qu'ils ont du mal à assumer. Les abattoirs de la Vilette connaîtront le sort à la juste mesure des ambitions de Pompidou : la pioche des démolisseurs !

La bataille des tarifs aériens sur l'Atlantique-Nord commence

● Air France va proposer un nouveau tarif sur la ligne Paris New-York, qui sera le plus bas de tous ceux actuellement proposés. L'aller-retour sera fixé à 1 520 F pour les vols effectués après 15 heures au départ de Paris les mercredi et jeudi et pour un séjour compris entre 14 et 45 jours. Du 1^{er} juillet au 30 septembre, c'est-à-dire en «haute saison», le tarif sera de 1 830 F.

La réservation pourra être faite jusqu'à la veille du départ, mais en cas d'annulation, une retenue de 250 F sera effectuée. Ce nouveau tarif doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} avril vers New York et du 1^{er} juin vers Paris.

A peine la décision d'Air France connue, la TWA a décidé de lui emboîter le pas. Cette initiative d'Air France, présentée par la presse à l'avantage de la compagnie, de son «agressivité» commerciale, n'est en fait que le résultat de la bataille sans merci engagée par les Américains en matière de tarifs aériens.

Il y a un an, Carter encourageait la baisse des tarifs sur les lignes intérieures américaines, pour développer la clientèle des compagnies US et leur donner la plus grande solidité dans la compétition internationale. Le bilan de cette baisse s'est avéré positif pour ces compagnies : le trafic intérieur a augmenté de 8 % dans l'année et plusieurs compagnies ne sont plus en déficit.

Pour la «route internationale de l'Atlantique nord», un très «gros morceau» du point de vue commercial, la tâche des Etats-Unis est simplifiée par le fait que les compa-

gnies européennes iront à la bataille en ordre dispersé. Ce n'est pas le coup d'éclat d'Air France qui, sans préjuger de son succès, pourra remettre en cause ce désavantage global des Européens. C'est ce qu'espèrent les USA à moyen terme, pour rééquilibrer en leur faveur le trafic de cette ligne.

Les usagers de cette ligne vont peut-être devenir plus nombreux, mais le confort et le service vont se dégrader sur une ligne à peine rentable ou déficitaire. Déficit qui sera de toutes manières absorbé par tous les contribuables français, c'est-à-dire entre autres par tous les travailleurs alors que, même à tarif réduit, le voyage prolongé aux Etats-Unis reste, comme les enquêtes l'ont montré, le privilège d'une minorité...

Tant pour des raisons d'économie d'ensemble que d'équilibre financier, la marge de manœuvre d'Air France ne paraît pas en tout cas être extensible.

Les écoutes téléphoniques dans l'arsenal judiciaire

UNE GRAVE ATTEINTE AUX DROITS A LA DEFENSE

«Si l'on admet ces pratiques (les écoutes téléphoniques), demain, il sera légal déplacer des micros dans le cabinet des avocats».

Pierre Moulin s'insurge contre les attaques contre les droits de la défense. Tel était le sens de la plainte qu'il déposait le 10 mars contre l'instigateur de ces méthodes peu amènes : le magistrat instructeur de Nîmes, Schrub.

Après le hold-up du tri postal de la préfecture du Gard, le 6 août 1974, quatre personnes sont inculpées en décembre 76, dont Pellegrin, sur un dossier vide et une déclaration, récusée par la suite, de l'épouse Pellegrin, après douze heures d'interrogatoire.

C'est alors que, pour étayer son dossier, le juge d'instruction Schrub fait placer sur tables d'écoute le téléphone de Gisèle Pellegrin et celui des parents Pellegrin !

Et ce sont les retranscriptions dactylographiées des conversations téléphoniques entre Gisèle Pellegrin et les avocats pressentis par elle et son mari qui «servent de fondement à la poursuite», souligne Moulin, qui refuse ces attaques contre les droits de la défense. Pourtant un arrêt du 12 juin 1952 précise «qu'il est de principe qu'un juge d'instruction doit toujours agir à visage découvert en déclarant ses qualités et fonctions, et qu'il ne lui appartient pas, à peine d'excès de pouvoir, de tendre des pièges aux témoins ou aux inculpés pour amener ceux-ci à faire des déclarations pou-

vant se retourner contre eux.»

«Mais alors, commente Moulin, que faut-il dire de l'initiative qui consiste à faire placer les avocats et leurs clients sur tables d'écoute dans le but d'obtenir des éléments à charge contre ces derniers ? Qui ne mesure l'atteinte aux libertés infiniment plus grave qu'elle comporte ?»

La plainte de Moulin contre Schrub, qui était examinée ce 22 mars à huis clos, a été jugée irrecevable. La chambre d'accusation de Nîmes a refusé de statuer sur le fond, en restant sur la forme ! Mais l'avocat accusateur, devant les magistrats, déposait une nouvelle plainte devant le doyen des juges d'instruction, qui est alors obligé de saisir la chambre de la cour de cassation, seule habilitée à sanctionner les irrégularités des magistrats.

Mais quelle suite pourra avoir cette plainte, lorsque la cour de cassation a déjà jugé de telles méthodes «tolérables» quand elles sont utilisées dans le but de faire avancer le dossier ? Et que par ailleurs, selon Moulin «L'ensemble



Déclarés officiellement comme caserne de pompiers, ces locaux dans le 8^e arrondissement de Paris sont un centre d'écoute téléphonique.

du barreau reste timoré par rapport à l'affaire».

La justice bourgeoise, par des arrêts et des positions contradictoires, se laisse ainsi toute liberté de manœuvre en «condamnant sur la forme des pratiques, tout en les acceptant dans les faits, pour laisser le champ libre au développement de la

répression. Pierre Moulin affirme que «l'avocat ne saurait être le spectateur muet de l'inquisition judiciaire, le complice objectif de l'illégalité. C'est parce qu'il est l'ultime témoin duquel tout peut dépendre qu'il n'a pas le droit de se taire, faute d'endosser une livrée à la place de sa robe».

25 ans après les expériences nucléaires U.S.

L'ATOLL DE BIKINI TOUJOURS RADIOACTIF !

Une commission du département d'Etat américain vient de publier un rapport indiquant que les productions agricoles de l'atoll de Bikini recèlent une concentration d'éléments radioactifs qui les rend dangereux à la consommation.

On se souvient que l'atoll de Bikini, situé dans le Pacifique avait été choisi par l'armée américaine pour une série d'expériences thermonucléaires, et que la population de l'atoll avait été «déplacée» sur un autre atoll. En 1969, la Commission de l'énergie atomique (AEC) avait déclaré que la radioactivité résiduelle était «plus faible qu'à Denver, en Colombie britannique». Sur la foi de ces déclarations, les habitants étaient revenus. Dès 74, des troubles furent observés chez les Bikiens

qui se nourrissaient de la production locale : arbrés à pain, noix de coco... Des enquêtes radiologiques ont depuis révélé que la concentration de strontium 90, dans les cocotiers en particulier, était beaucoup trop forte. Le gouvernement US vient donc de décider un programme d'alimentation de l'atoll par des denrées produites ailleurs.

La nouvelle cause un certain émoi chez les spécialistes militaires US. La santé des habitants de Bikini est le cadet de leurs soucis mais ces analyses ne cadrent pas avec les prévisions qu'ils avaient faites à propos de la diminution de la radioactivité en zone irradiée. Or ces prévisions ont une certaine importance pour l'utilisation des armes nucléaires tactiques, envi-

gées au cours de guerres «classiques», sans que l'activité humaine en soit notablement perturbée.

Autre enseignement de cette nouvelle : la diminution physique de la radioactivité, (par désintégration ou par dispersion) n'est pas la bonne donnée

à retenir : la concentration dans les chaînes alimentaires, dont on connaît les conséquences dramatiques pour certaines pollutions par les métaux lourds (plomb, mercure), augmente de façon notable la durée de la pollution radioactive.

Communiqué

Le groupe Audiopradif (pour une pratique et une diffusion de l'audiovisuel) organise deux stages de diaporama le 25 et 26 mars pour la partie prise de vue et prise de son, puis le week-end suivant pour la partie montage, le 1^{er} et 2 avril.

Ces deux stages auront comme thème «la vie marginale dans le métro», cherchant à travers l'image et le son, le pittoresque et le quotidien, montrant ainsi les aspects journaliers de la marginalité (...)

Pour plus de renseignements ou pour les inscriptions, téléphoner au : 628 03 06 ou au 953 47 88, ou écrire à Audiopradif, 14 rue Nanteuil, 75 015 - Paris

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE REFUSE LE CESSEZ-LE-FEU

● La Résistance palestinienne a fait savoir qu'elle ne se sentait pas concernée par le cessez-le-feu et a poursuivi dans la journée de mercredi (cf informations de l'agence Waffa), d'importantes opérations contre les forces d'occupation sionistes au Sud-Liban. Cette attitude reflète une position constante de la Résistance, même dans les pires moments, depuis les premières opérations militaires de janvier 1965 : le peuple palestinien, dont le territoire a été occupé par les chrétiens sionistes, ne doit être lié par aucun engagement vis-à-vis de l'occupant.

En 68, au lendemain du désastre militaire que fut pour les arabes, la guerre des six jours de juin 67, la Résistance Palestinienne avait par la bataille de Karamé, condamné dans les faits la politique de capitulation des régimes arabes. Au lendemain de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 73, entériné par l'Égypte et la Syrie, la Résistance Palestinienne avait proclamé, là aussi, son refus de cesser le combat.

Aujourd'hui, l'OLP ne s'estime nullement tenue de renoncer à combattre, malgré l'arrivée prévue de 4 000 casques bleus, alors même que 40 000 soldats sionistes, dotés d'un énorme matériel de guerre, occupent encore le Sud-Liban, où ils prétendent interdire toute activité aux fédajins, aussi bien qu'aux progressistes libanais qui refusent de livrer une partie de leur pays à la soldatesque israélienne, instrument de la domination impérialiste sur le Proche Orient.

L'ATTITUDE PAR RAPPORT AUX CASQUES BLEUS

L'OLP ne condamne pas publiquement l'intervention des casques bleus, dans la mesure où elle estime que ceci est d'abord du ressort

de l'État libanais mais, elle refuse d'être liée pour sa lutte par une telle initiative. Parce que celle-ci peut constituer une entrave militaire, bien que l'essentiel des opérations de Fédajins en Palestine occupée, avant la récente offensive sioniste, soient menées par des unités de l'intérieur et que les attaques à partir du territoire libanais jouent par rapport à ces opérations un rôle secondaire, quoiqu'indispensable, de base d'appui, d'entraînement, de ravitaillement.

Surtout, toute caution apportée à la présence des casques bleus, est finalement un succès politique pour l'État sioniste et l'impérialisme américain, puisque cette caution signifie de la part des États arabes renoncer à soutenir la lutte des peuples libanais et palestiniens contre l'agression, et s'en remettre aux résolutions du conseil de sécurité qui demandent de bien vouloir se retirer des territoires qu'ils ont conquis. De ce point de vue, la prudence affichée depuis une semaine par les régimes arabes, risque d'isoler la Résistance palestinienne et de servir les plans américains. Sadate a beau jeu de dire à qui veut bien l'entendre que face à l'agression sioniste, les autres régimes arabes n'en

font pas plus. Or, éviter que le fossé ne se creuse entre la position des différents régimes arabes et celle de Sadate est un but des Américains qui, depuis octobre dernier, ont œuvré pour que l'initiative égyptienne favorable à l'entité sioniste, ait un pouvoir d'entraînement dans le monde arabe.

LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE LA RÉSISTANCE DES PALESTINIENS AU SUD

Mais, l'initiative, fin 77 de Sadate, capitulant devant Israël, a-t-elle pour autant aujourd'hui, le vent en poupe. Rien n'est moins sûr. La fermeté de la résistance opposée depuis huit jours par les Palestiniens, à l'agression des sionistes, a mis ceux-ci en difficulté : alors que leur chef d'état-major, le général Gour, escomptait «*en finir en quarante-huit heures*», ils ont du, face à l'ampleur de la résistance, augmenter la mise, et accroître le caractère barbare de leur agression, rendant sans doute plus difficile la relance, du moins dans l'immédiat, d'éventuelles tractations de Begin avec Sadate, et d'autres chefs d'États arabes.

Surtout, la position de la Résistance palestinienne s'en est trouvée renforcée. En Palestine même, où l'intensité des combats menés au Sud-Liban, a suscité d'importantes manifestations de masse, pour soutenir la Résistance. Au Liban, où l'ampleur des exactions sionistes contre les populations civiles et la «résistance inatten-

due» ont soudé une large partie du peuple libanais, autour de la Résistance palestinienne alors que pouvait subsister un certain passif, depuis la période de la guerre civile à laquelle la Résistance s'était trouvée mêlée malgré elle. La Résistance est apparue une fois de plus comme la seule force défendant le territoire libanais contre les agresseurs sionistes.

Alors qu'avec les événements de ces derniers jours, la véritable fonction des forces conservatrices chrétiennes est apparue avec plus de clarté que jamais, celle de la cinquième colonne de l'État sioniste, prête à lui livrer une partie du Liban, les milices chrétiennes d'extrême droite au Sud-Liban, dont personne n'ignorait qu'elles étaient armées et entraînées par Israël, ont servi, à partir des enclaves qu'elles contrôlaient, de point d'appui au développement de l'agression des sionistes qui réclament aujourd'hui publiquement que ces milices fassent désormais la police au sud, lorsqu'ils retireront leurs forces.

La fermeté de la Résistance a trouvé aussi un large écho dans les masses arabes d'autres pays, notamment en Jordanie où certaines se sont portées volontaires pour combattre avec les Palestiniens, tandis que des manifestations populaires contre l'agression sioniste se heurtaient à la police du roi Hussein.

Jean-Paul GAY

Corée : une provocation de l'impérialisme américain

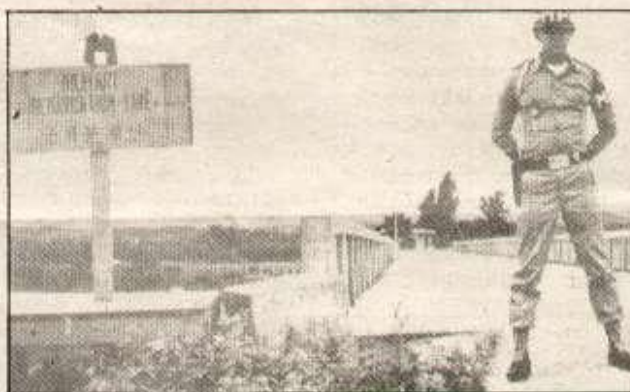
Les manœuvres organisées par les troupes américaines conjointement avec les troupes du dictateur de Corée du Sud Park Chung Hee se sont achevées vendredi. Elles avaient commencé le 7 mars. Il s'agissait des plus importantes manœuvres jamais organisées en Corée du Sud depuis la guerre. Le général américain qui les coordonnait a déclaré qu'elles avaient montré que les USA pouvaient intervenir rapidement en Corée à partir de leur territoire et de leurs bases du Pacifique.

Alors que Carter a déclaré qu'il retirerait ses troupes terrestres avant la fin de l'année 78, il entend maintenant en Corée du Sud ses forces aériennes et fournir de nombreuses armes modernes à l'armée de Park. Par ses manœuvres, il veut également s'assurer la possibilité d'une intervention

massive. Ces manœuvres ont été dénoncées comme des provocations contre la République Démocratique Populaire de Corée par le gouvernement de Pyongyang. Le ministre des Affaires étrangères de la République démocratique a adressé un message à ce sujet au mouvement des pays non-alignés, dont la Corée fait partie, pour attirer son attention sur la tension provoquée par ces menaces de l'impérialisme US.

La République Démocratique Populaire de Corée, soutenue par les pays du Tiers Monde, exige un retrait total des troupes d'occupation américaines, retrait qui peut ouvrir la voie à une réunification pacifique.

Pendant ces manœuvres, la dictature fasciste a dû faire face à nouveau aux luttes populaires. A Séoul, le gouvernement de



La ligne de démarcation. La Corée exige le retrait des troupes d'occupation américaines.

Park organisait le 10 mars une «fête du travail» instaurée par les syndicats fascistes pour empêcher les travailleurs coréens de célébrer le 1^{er} mai. Lors d'un rassemblement où des dirigeants fascistes devaient parler, des milliers d'ouvriers ont lancé des slogans contre la dictature et pour les libertés syndi-

cales. La police a dû intervenir pour disperser le rassemblement.

Après les nombreuses luttes des étudiants et des démocrates coréens, c'est la classe ouvrière qui manifeste ouvertement contre la dictature de Park, maintenant au pouvoir par les USA.

La résistance palestinienne : «Nous ne sommes pas concernés par le cessez-le-feu»

Mercredi, les combats n'ont pas cessé au Sud-Liban

Pour le huitième jour consécutif, les combats continuent au Sud-Liban, malgré les déclarations d'Israël prétendant que le cessez-le-feu est entré en vigueur, mardi, à 18 heures.

Les forces israéliennes ont tenté de renforcer leurs positions hier soir et ce matin, particulièrement dans la région de l'Arkoub, à l'Est, et près de Sour, à l'Ouest, alors que leur aviation bombardait Naba Tiyeh (au Nord du fleuve Litani), et les autres zones. En riposte, des forces conjointes, palestiniennes et libanaises, ont attaqué ce matin, avec l'artillerie et les roquettes, les concentrations israéliennes dans le Sud-Liban occupé, aussi bien qu'au Nord de la Galilée, en Palestine.

Dans le même temps, les opérations derrière les lignes israéliennes, en territoire libanais, se sont poursuivies. Des raids ont ainsi été effectués contre les positions israéliennes, dans les secteurs de Bint Jbeil, Taibé, Khiam, Iblal Saqui, Rachaya Al Fukhar, tandis que les tirs des forces conjointes, engagées dans plusieurs opérations, dans leurs zones respectives, ont causé des pertes importantes aux forces israéliennes.

D'après Wafa - mercredi 22 mars

LES COMMISSIONS PATRIOTIQUES LIBANAISES organisent un

MEETING contre l'occupation sioniste
Vendredi 24 mars à 20 h 30
Maison d'Italie. Cité Universitaire. Paris

Solidarité avec le peuple argentin ! Boycott de la Coupe du Monde de football en Argentine

Le 24 mars 1976, voici deux ans, les militaires argentins s'emparaient du pouvoir et imposaient au peuple argentin la dictature la plus sanglante de son histoire.

Le bilan de deux ans de tyrannie est accablant :

— Toutes les libertés politiques et syndicales sont supprimées. Des dizaines de journalistes ont été assassinés et emprisonnés. Les exactions antisémites se multiplient avec l'approbation du gouvernement.

— Il y a aujourd'hui plus de 20 000 «disparus», 10 000 prisonniers politiques, et 8 000 personnes assassinées par les forces de «l'ordre».

— Tous les droits des travailleurs sont supprimés ; les syndicats et la CGT sont sous le contrôle des militaires. Les usines en lutte sont occupées par l'armée. Le pouvoir d'achat des salariés a été amputé de 65 % en deux ans.

LA TORTURE EST DEVENUE UN MOYEN DE GOUVERNEMENT

Dans ce contexte, l'organisation de la Coupe du Monde de Football par la Junte militaire, et sa retransmission pour deux milliards de téléspectateurs est une opération politique.

C'est l'occasion, pour la dictature, de transformer son image internationale et de légitimer la terreur de l'Etat.

Le boycott de la Coupe du Monde de Football en Argentine est donc, aujourd'hui, la forme la plus responsable, juste, et efficace de solidarité avec le peuple argentin.

On ne jouera pas au football entre les camps de concentration et les chambres de tortures !

La Coupe du Monde de Football ne doit avoir lieu ni en Argentine ni dans un autre pays où les droits de l'homme sont bafoués !

A moins que d'ici là, la Junte militaire argentine :

— ne libère tous les prisonniers politiques, y compris les «disparus» ;

— ne rétablisse de manière intégrale et définitive les libertés politiques, syndicales et démocratiques.

C'est pourquoi, les organisations sous-signées, solidaires des luttes du Peuple Argentin, interpellent la FIFA, les organisations européennes, africaine, américaine, et asiatique de Football, les Nations-Unies, le Conseil de l'Europe, pour qu'elles condamnent les violations graves et systématiques des droits de l'Homme en Argentine, et pour qu'elles entreprennent toutes les actions nécessaires afin que la Coupe du Monde de Football n'ait pas lieu en Argentine.

Nous interpellons les Fédérations Nationales de Football et les gouvernements des pays qualifiés pour que les équipes sélectionnées ne cautionnent pas par leur présence le régime militaire argentin.

Plaidoyer pour le boycott de la coupe du monde de football en Argentine (1)

«NOUS TUERONS TOUS LES INDIFFÉRENTS»

Le 24 mars 1976, la junte militaire de Videla prenait le pouvoir en Argentine et proclamait ses objectifs : «Réorganisation nationale» et lutte contre la subversion intérieure. Interrogés récemment par une mission de la Ligue des Droits de l'Homme, qui s'est rendue en Argentine du 18 au 25 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur, le général Harguindeguy, et l'Amiral Massera, se sont refusés à toute définition de la «subversion». Mais un de leurs collègues avait déclaré : «D'abord nous tuons tous ceux qui font de la subversion, puis nous tuons leurs collaborateurs, puis leurs sympathisants, puis les tièdes, puis tous les indifférents». (Général Eberico Saint Jean).

Ces deux ans de pouvoir, au cours desquels la torture et l'état de siège sont devenus des moyens permanents du gouvernement se soldent par les chiffres suivants : 8 000 personnes assassinées par les «forces de l'ordre», 10 000 prisonniers politiques, plus de 20 000 «disparus».

LA VIOLATION DU DROIT D'OPTION

Les institutions argentines prévoient deux recours en cas d'arrestation : le droit d'option, c'est-à-dire le droit de quitter le pays avant le déroulement d'un procès, et le recours d'Habeas corpus, en cas de disparition. Le droit d'option a été officiellement rétabli le 1^{er} septembre 77, mais il est soumis à des conditions très précises, notamment l'avis d'une Commission Consultative présidée à très haut niveau, qui dispose de 120 jours pour délibérer. La demande ne peut être formulée qu'après un délai de 3 mois passés en prison. Ainsi, la junte militaire fasciste viole les droits les plus élémentaires du peuple argentin, ses traditions juridiques les plus ancrées. Désormais le droit d'option n'est accordée qu'au compte-gouttes, et le plus souvent pour des cas où la pression internationale a joué.

LE SILENCE SUR LES DISPARITIONS

La procédure d'Habeas corpus qui consiste en une demande de liberté provisoire, amène les tribunaux à faire une enquête auprès des autorités sur le lieu et les motifs de détention. En 1977, 425 demandes d'Habeas corpus étaient restées sans réponse. À ce sujet, et signe des résistances à la junte qui se manifestent y compris dans les plus hautes instances juridiques, la Cour Suprême avait déclaré le 18 avril 1977 : «Si les recours auxquels les autorités ont répondu par la négative sont nombreux, il pourrait exister une situation équivalente à une véritable privation de justice pour des raisons étrangères aux magistrats eux-mêmes».

LE CAS ALFREDO BRAVO

Le cas d'Alfredo Bravo, co-président de l'assemblée permanente des Droits de l'Homme, illustre bien les pratiques de la junte et la grossièreté de ses mensonges.

Le 8 septembre 1977, Alfredo Bravo était enlevé devant de nombreux témoins, à l'école où il était professeur. Les auteurs de l'enlèvement étaient des membres camouflés des «forces de l'ordre». Un élément du groupe, qui s'était présenté auparavant au domicile d'Alfredo Bravo s'était fait connaître comme membre de la police fédérale. Voici le rapport de la mission de la Ligue des Droits de l'Homme à ce sujet :

(...) «Alfredo Bravo disparut pendant 11 jours, pendant lesquels les forces de l'ordre opposèrent des réponses négatives à l'enquête d'Habeas-Corpus. On craignait pour sa vie.

Heureusement, dès son enlèvement, l'Assemblée des Droits de l'Homme avait présenté les recours nécessaires et alerté, en particulier, par télégramme le Général Videla qui se trouvait alors à Washington. Puis le 20 septembre, une lettre de l'Assemblée, signée de 40 personnalités, fut présentée à la Présidence et communiquée aux journaux qui devaient la publier le lendemain. En fait, un journal du soir publia le soir-même, et à 21 heures, un communiqué officiel annonça qu'Alfredo Bravo était «à la disposition de l'exécutif».

Pendant ces 11 jours d'absence, le juge saisi du Bref d'Habeas-Corpus avait dû intimer l'ordre au Commandant du 1^{er} Corps d'Armée de la région de Buenos-Aires, — responsable de son territoire mais qui centralise de plus le total de l'armée de terre — et au ministre de l'Intérieur, d'avoir à répondre à la demande d'enquête. Le 20 septembre, il s'était déjà passé 11 jours, et les réponses de ces Autorités avaient été négatives.

C'est en fait au moment d'abandonner l'Habeas-Corpus que le Ministère Public apprit par les journaux qu'Alfredo Bravo était «à la disposition de l'exécutif». Il ordonna alors au Juge de poursuivre la procédure afin de savoir ce qui s'était passé pendant ces 11 jours.

Le juge demanda au ministre de l'Intérieur des explications. Celui-ci répondit que A. Bravo avait été arrêté le 8 sur la demande du Commandant du 1^{er} Corps d'Armée, qui avait justement nié être au courant de l'affaire. Le Ministère Public demanda alors que soit interrogé sur ce point le Général Suarez-Mason, Commandant le 1^{er} Corps, mais le Juge n'exécuta pas, et préféra se déclarer incompetent» (...)

Les colonies à l'heure des élections (6)

LA GUADELOUPE :

«Pour s'opposer à l'oppression et à l'exil forcé, nous ne comptons que sur nous-mêmes»

Par Yomna EL KHALIL



• Depuis la colonisation du pays, le peuple guadeloupéen a lutté pour sa libération. En 1848, avec l'abolition de l'esclavage, le droit de vote était accordé, par mesure de «libéralisme». Ce droit était seulement revendiqué par les hommes affranchis, alors que les esclaves luttèrent pour leur libération. Depuis, dans le cadre de la colonisation, le vote n'a plus signifié qu'une «assimilation» de la Guadeloupe et du peuple guadeloupéen à la France. Le pourcentage important d'abstention (environ la moitié des inscrits au 2^e tour), au cours des dernières élections, a montré d'une manière éclatante l'écho que rencontre le mot d'ordre des patriotes : «abstention politique», face à tous les assimilationnistes de tous bords, qu'ils soient de droite, de gauche ou trotskystes.

• Maximin Mariani (RPR)

C'est l'homme que la population de Petit-Bourg vient de chasser de la municipalité. Sa candidature a été annoncée officiellement par Pierre Messmer, envoyé spécial de Chirac, ancien ministre des armées, ancien ministre des colonies (...)

• Jalton (Mouvement Socialiste Guadeloupéen)

C'était le candidat officiel de l'administration en 1973. Son élection avait en effet été organisée par le préfet avec le soutien de l'UDR (...)

Aujourd'hui, espérant nous tromper une nouvelle fois, il se présente sous une étiquette de «gauche» et propose une soi-disant «décentralisation des pouvoirs» en cas de victoire de la gauche française. En vérité, il veut le maintien du statut colonial.

• Pierre-Justin (Parti communiste guadeloupéen)

Les travailleurs de Petit-Bourg ne connaissent pas Pierre-Justin mais le jugeront à travers son parti, le PCG. Ils savent que ce parti qui se prétend «le parti de la classe ouvrière» a toujours été absent des grandes luttes populaires (...)

Le PCG réclame «l'autonomie démocratique et populaire dans le cadre de la République française». C'est une forme déguisée de départementalisation dans laquelle les profits tirés de l'exploitation des travailleurs seront partagés avec la bourgeoisie guadeloupéenne, la classe de Pierre-Justin.

Quant aux candidats trotskystes (Sene pour Combat et Courbain pour le Groupe Révolution Socialiste), ce sont des spécialistes de la confusion. Ces opportunistes, totalement coupés des masses, appellent les travailleurs à voter pour eux alors qu'ils déclarent en même temps qu'ils ne croient pas à l'efficacité de ces élections. Ils veulent entretenir la mentalité électoraliste qui a déjà causé tant de torts à notre peuple.

Le 20 février 1978

Au mois de septembre

dernier, les organisations «de gauche» des colonies françaises s'étaient réunies à Saint-Anne en Guadeloupe et avaient publié la Convention de Saint-Anne qui est le reflet de leurs programmes. Elles s'étaient adressées aux partis signataires du Programme commun (en France) pour qu'ils s'engagent à appliquer cette convention.

Parmi les demandes formulées par ces partis, notons la création d'un «organe de coopération», liant les colonies dites «autonomes», à la France. Ensuite, ces partis s'attaquaient à ceux qui revendiquent l'indépendance totale : «Seul un statut d'autonomie garantira aux femmes et aux jeunes de nos pays, un rôle et des responsabilités. Ils réaffirment leur volonté de voir le passage d'un statut à un autre, s'opérer de manière progressive et démocratique...».

Face à ces différentes organisations, hostiles à l'indépendance de leur pays, les forces patriotiques se renforcent, et s'appuyant notamment sur l'existence de jeunes syndicats représentatifs, réellement guadeloupéens, de création récente, leurs idées rencontrent un écho grandissant dans les masses.

LES PRESSIONS POUR FAIRE VOTER

«Il est un aspect de l'électoralisme que nous ne dénonçons jamais assez : la pression, la répression que certains élus exercent contre les travailleurs guadeloupéens. Ce chantage est d'autant plus répugnant que les victimes en sont des chômeurs, des mères de famille.

VU ET ENTENDU AU BUREAU D'AIDE SOCIALE DE LA MAIRIE DE POINTE-A-PITRE

De nombreuses femmes font la queue dans le couloir du premier étage, attendant de pouvoir pénétrer dans le bureau. C'est la période de la rentrée scolaire (...). Et c'est la rentrée timide sur la pointe des pieds dans l'antre, où trônent deux fonctionnaires municipaux. (...)

L'employé demande les pièces d'identité, les examine et réclame un document supplémentaire inattendu : la carte d'électeur. «Vous n'avez pas participé à la dernière consultation ? Votre carte ne porte aucun signe d'émargement». Explication embarrassée. «On ne peut demander de l'aide à un maire quand on ne l'aide pas».

C'est quoi l'aider ? D'après le raisonnement de cette employée, il ne s'agit même pas de voter pour le Maire, mais de voter ! L'ennemi pour eux, c'est l'abstention. On comprend pourquoi, face à ce chantage, à cette menace, certains travailleurs se sentent obligés d'aller «émargers». Or, l'abstention consciente est déjà une forme de refus, une marque de résistance, une manifestation de volonté anticolonialiste».

Extraits du magazine *Jaketa* janvier 78

COMMUNIQUÉ (extraits)

CONTRE LA RÉPRESSION EN ARGENTINE
SOLIDARITÉ AVEC LA LUTTE
DU PEUPLE ARGENTIN

Rassemblement devant l'ambassade d'Argentine le jeudi 23 mars à 18 h 30

RENDEZ-VOUS MÉTRO KLÉBER

À l'initiative du COBA (Collectif pour le boycott de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du Monde de Football). Le COBA appelle toutes les organisations ouvrières et démocratiques à soutenir ce rassemblement et à y participer.

Ont déjà répondu à cet appel : AJS, CCA, Cedetim, Cosef, Ecole émancipée, LCR, Man, Mas, Mouvement des Jeunes Radicaux de Gauche, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, OCI, OCT, PCR, PSU, Sport et Socialisme, UNEF (US)

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 23 mars

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Jean-Christophe. *Feuilleton*.
21 h 30 - L'évènement
22 h 30 - Allons au cinéma
23 h 00 - Journal et fin

A 2

18 h 55 - Des chiffres, des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Les six jours d'Antenne 2
20 h 00 - Journal
20 h 35 - La passion. *Dramatique*
22 h 05 - Concert
22 h 40 - Journal et fin

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Chacal. *Film de politique-fiction de Fred Zinnemann (1973)*
22 h 05 - Journal
22 h 20 - Un évènement
22 h 40 - Fin

Vendredi 24 mars

TF 1

18 h 55 - Le renard à l'anneau d'or
19 h 10 - Une minute pour les femmes
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Les témoins
21 h 55 - Concert
23 h 00 - Journal et fin

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Les six jours d'antenne 2
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Un ours pas comme les autres. *Feuilleton*
21 h 35 - Apostrophes
22 h 45 - Journal
22 h 50 - Télé-club : Hauteclaire. *Dramatique*
00 h 15 - Fin

FR 3

18 h 35 - Pour la jeunesse
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - La qualité de l'avenir. *Les Français et l'environnement*.
21 h 30 - Du tourisme au pèlerinage
22 h 20 - Journal et fin

Tourné en 1976, *Force de Frappe*, film de Peter Watkins décrit une situation que, depuis, nous avons pu voir à plusieurs reprises sur les écrans de télévision : la bourgeoisie menant une intense campagne de répression et renforçant son appareil policier à la suite de l'enlèvement d'une personnalité par un commando. Comme la *Bataille de Culloden* et comme *La Bombe*, ce film est tourné dans le style d'un reportage de télévision, ce qui est destiné à lui donner une plus grande crédibilité.

Le scénario de Watkins est pourtant assez invraisemblable : des ouvriers partent en grève au Danemark en apprenant qu'ils doivent construire des unités de guerre équipées de missiles nucléaires. Spontanément, en débordant leurs directions syndicales, ils étendent leur mouvement à tout le pays, sur des bases uniquement pacifistes. En plus un «commando anti-nucléaire non-violent» enlève un ministre pour soutenir les grévistes. Tout cela finira par une brutale répression des manifestations ouvrières et un massacre des non-violents, avec la bénédiction de l'OTAN. Il s'ensuit de cela une montée inévitable du fascisme représenté par un orateur hystérique.

On peut signaler un portrait sans complaisance d'un gouvernement social-démocrate sûr de son bon droit qui mène une campagne hystérique contre tous les opposants sous prétexte de «lutte contre le terrorisme». Mais la réalité allemande et

«Force de frappe»

Un film de Peter Watkins



italienne dépasse tellement la fiction !

Quant aux ouvriers, ils apparaissent comme complètement désarmés : soit ils répètent les slogans lancés par leurs leaders en levant le poing à longueur de pellicule, soit ils font le compte des grévistes. Le «commando» apparaît comme un groupe de boy-scouts dogmatiques récitant les formules toutes faites. L'auteur s'efforce en vain de les rendre sympathiques.

Ce qui est le plus inquiétant, c'est la vision que Watkins donne de la situation internationale : les USA voudraient disséminer l'arme nucléaire en Europe pour faire la guerre à l'URSS. On entend un expert de l'OTAN parler des troupes russes massées aux frontières des pays scandinaves et des sous-marins russes dans la Baltique. «Bourrage

de crâne» commente un personnage. Or, ces menaces de l'URSS contre les pays scandinaves ne sont pas du tout une légende. D'ailleurs si une opposition se développe actuellement dans ces pays, c'est contre les deux superpuissances, contre les menaces de l'URSS et contre les USA qui veulent effectivement davantage intégrer les pays scandinaves à l'OTAN.

Les idées de Watkins sont assez creuses, alors il essaye de les faire passer par une mise en scène et un montage spectaculaire et saccadé qui fait alterner scènes d'action et interview, avec son et image se chevauchant. Les procédés utilisés de manière gratuite finissent par lasser. Pour imposer son point de vue pacifiste, il assène, surtout à la fin du film de nombreuses images de

matraquage et de répression. Comme dans *La Bombe*, il veut avant tout faire peur. Il se dégage de tout cela une impression de fatalisme devant l'«engrenage de la violence», la force de l'État et de ses hommes en uniforme.

On est bien loin de l'efficacité remarquable d'un film comme «Katharina Blum» qui, avec une grande intensité dramatique et une grande sobriété de moyens, analysait très bien les méthodes de répression de l'État allemand à partir d'un cas particulier. En bref *La Force de Frappe* est un film politiquement faible, faussement spectaculaire et souvent ennuyeux. Il peut toutefois donner lieu à de très intéressants débats avec les gens qui partagent les mêmes idées que Watkins.

J.P.C.

Et l'acier fut trempé

94^e épisode

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

Pavel Kortchaguine, qui est chez sa mère s'apprête à repartir. Celle-ci qui préférerait ne pas rester seule lui demande s'il n'aurait pas trouvé une fille...

— Je me suis juré, maman, de ne pas faire la cour aux filles tant qu'il restera des bourgeois sur la terre. Ça fait long à attendre, tu dis ? Non, maman, les bourgeois n'en ont plus pour longtemps... Il y aura une seule république pour tous les hommes, et vous autres, les vieux et les vieilles qui avez travaillé toute votre vie, on vous enverra en Italie, un pays très chaud au bord de la mer. C'est un endroit sans hiver. On vous y installera dans les palais des richards, et vous chaufferez vos vieux os au soleil. Pendant ce temps-là, nous irons en Amérique régler leur compte aux derniers bourgeois.

— Je ne vivrai pas assez longtemps pour voir la belle histoire, mon petit... Ton grand-père était un casse-cou comme toi, il naviguait sur les bateaux. C'était un vrai brigand. Dieu me pardonne ! La guerre de Sébastopol lui a pris un bras et une jambe. On lui a accroché deux croix sur la poitrine et deux rubans avec des médailles au bout, mais ça ne l'a pas empêché de mourir extrêmement pauvre. Il avait mauvais caractère

et, un jour, avec sa béquille, il a tapé sur la tête d'une grosse légume, il est resté pas loin d'un an en prison. On l'y a enfermé malgré ses croix. Quand je te regarde, je me dis que tu es tout son portrait.

— Voyons, maman, ça nous fait des adieux bien tristes, tout ça. Donne-moi donc mon accordéon, je n'y ai pas touché depuis longtemps.

Il pencha la tête sur les rangées de boutons de nacre. Sa mère fut étonnée des nouvelles sonorités qu'il tirait de son instrument.

Il ne jouait pas comme avant. On n'entendait plus l'élan échevelé, les notes stridentes, les trilles endiablés et les folles variations qui avaient fait de Pavka l'accordéoniste le plus connu de la bourgade. Mais la musique était mélodieuse et, sans rien perdre de sa force, gagnait en profondeur.

Il alla seul à la gare. Ne voulant pas voir pleurer sa mère, il l'avait persuadée de rester à la maison.

Le train fut pris d'assaut. Pavel occupa une couchette supérieure encore libre et observa les voyageurs énervés qui se disputaient dans les couloirs.

Comme d'habitude, beaucoup montaient avec des sacs, qu'ils fourraient sous les banquettes.

Une fois en route, tous se calmèrent et, comme toujours en pareil cas, commencèrent à se gaver de nourriture.

Pavel s'endormit rapidement.

La première maison où il voulait se rendre était au centre de la ville, sur le Krechtchatik (1). Lentement, il gravit les marches. Tout autour de lui était familier, rien n'avait changé. Il traversa le pont, laissant glisser sa main sur la balustrade lisse. Arrivé à l'extrémité, près de l'escalier de descente, il s'arrêta. Il n'y avait pas âme qui vive. A une hauteur vertigineuse, la nuit offrait au regard ensorcelé un spectacle majestueux. L'horizon était tendu de velours noir et les multitudes d'étoiles scintillaient d'un éclat phosphorescent. Plus bas, à la frontière invisible du ciel et de la terre, la ville éparpillait des millions de lumières...

Plusieurs personnes venaient à sa rencontre, montant l'escalier. Une discussion animée rompit le silence de la nuit, et Pavel, s'arrachant au spectacle féérique, descendit vers la ville.

Sur le Krechtchatik, au bureau du Service spécial régional, le gradé de service informa Kortchaguine que Joukhraï avait quitté la ville depuis déjà longtemps.

(1) La principale avenue de Kiev. (N.d.T.)

A SUIVRE

Les cent jours des mineurs américains (2)

«Vous ne pouvez pas extraire le charbon avec des baïonnettes»

par Grégoire CARRAT

● Par une grève qui dure depuis plus de cent jours, les mineurs américains ont manifesté leur refus de «la paix du travail» que les patrons et la direction syndicale voulaient leur imposer. Le premier contrat signé à la mi-février par Miller, le président du syndicat et les compagnies a été rejeté par le conseil syndical par 30 voix contre 6. Miller n'assistait pas à ce vote : il n'était pas venu à la réunion, car disait-il, il craignait pour sa vie : 500 mineurs des Appalaches avaient investi les locaux syndicaux pour demander des comptes.

Le second contrat présenté aux mineurs début mars avait été accepté par 25 voix contre 13, par le conseil syndical. Il a été rejeté par les deux tiers des mineurs votants.

Le troisième contrat sur lequel les mineurs se prononcèrent vendredi a été accepté au conseil syndical par 22 voix contre 17. Selon les compte-rendus de presse donnés aux États-Unis,

il pourrait être accepté par les mineurs. La direction syndicale spéculait sur le fait que seulement deux tiers des mineurs ont pris part à la première consultation, elle affirme que les autres ne s'étaient pas dérangés parce qu'ils pensaient que le contrat serait accepté, mais cette fois, affirme-t-elle, ils viendraient voter.

Ces spéculations veulent ignorer le fait essentiel de cette grève : que la direction syndicale a été largement désavouée. Cette grève renoue avec éclat, avec une tradition du mouvement ouvrier américain : celle d'une grande combativité pour faire admettre le droit de grève ; elle vient aujourd'hui remettre en cause, dans une large mesure, certains aspects de collaboration de classe telle qu'elle s'est pratiquée depuis des décennies.

— Le 7 janvier, 400 à 500 mineurs détruisent un matériel d'une valeur de 400 millions d'anciens francs, à Pockport, sur l'Ohio, pour empêcher le transport du charbon des mines à ciel ouvert, 200 sont arrêtés.

Ces manifestations de combativité ne sont pas nouvelles, leur ampleur l'est. Bien plus, elles sont autant un défi à la politique de la direction syndicale qu'une puissante lutte revendicative. Que la direction syndicale considérée comme la plus réformiste, la plus proche de la base, aux États-Unis, ait pu ainsi être contestée par ses adhérents, constitue un événement important qui dépasse le cadre de la grève des mineurs en cours, quelle que soit son issue.

Les mineurs n'ont fait aucun cas des injonctions de Carter de reprendre le travail aux termes de la loi Taft Hartley. En rendant le jugement qui suspend l'ordre de réquisition dont Carter pouvait faire usage, le juge déclarait : «De toutes manières, les mineurs ne s'occupent pas de ce que je fais», entendant par là que s'il avait pris un arrêt contraire, les mineurs n'en auraient fait aucun cas. Bien que l'ignorance par les mineurs des ordres de mettre fin à la grève puisse entraîner l'intervention de la garde nationale, les mineurs n'hésitent pas à adopter fréquemment cette attitude. En 1975, le district 17 de Virginie Ouest, l'un des plus combatifs, recevait 296 commandements contre les grèves sauvages, assortis souvent d'amendes de 25 000 dollars alors que la caisse du district n'avait que rarement plus de quelques centaines de dollars. Face à de telles menaces les mineurs reprennent le mot de John L. Lewis, chef syndical d'avant-guerre qui disait : «Vous ne pouvez pas extraire le charbon avec des baïonnettes». Ce qui est nouveau, c'est que cela se passe au niveau national, contre l'avis de la direction syndicale.

Dès le début de la grève, les fonds de sécurité sociale ont été bloqués, les pensions de plus de 80 000 retraités ont été progressivement arrêtées à partir du 1^{er} février. Ces mesures sont encore aggravées par la loi Taft Hartley, et la direction du syndicat ne fait rien pour pallier à ces difficultés.

ARRÊTER LA PRODUCTION

L'une des conditions à réunir pour le succès de la grève est de faire arrêter la production. Dans les mines syndiquées, il n'y a pas de problème : il suffit que quelques personnes, même peu nombreuses, figurent le piquet de grève. Aucun travailleur n'accepte de traverser un piquet de grève. En principe, aux termes de la loi Taft Hartley, les piquets sont interdits et la garde nationale doit faire respecter le libre accès aux mines. En fait, à la suite de l'ordre de Carter de mettre fin à la grève, moins de 10 % des mineurs grévistes ont repris le travail.

Aux États-Unis existe le «closed shop», c'est-à-dire qu'une entreprise est soit totalement syndiquée, à la suite d'un vote favorable, soit ne l'est pas du tout. Actuellement, seulement



La police de Virginie Ouest protège les convois venant des mines non syndiquées.

56 % de la production est assurée par les mines syndiquées. Dans les mines non syndiquées, le patronat met en place une garde armée pour interdire les abords de la mine aux mineurs syndiqués qui voudraient venir y installer un piquet.

Un autre problème, c'est le transport du charbon : les mineurs veulent empêcher les clients de leurs mines de recevoir du charbon d'autres mines. Les convois de charbon sont souvent protégés par la garde nationale et les conducteurs sont armés.

Pour surmonter de tels obstacles, les mineurs n'hésitent pas à avoir recours à des actions parfois très violentes dont les incidents du début de la grève,

qui se sont poursuivis par la suite, donnent une idée.

— Dans l'Est du Kentucky, un convoi de cent voitures parvient à faire fermer des mines non syndiquées. 30 camions ont dû verser leur charbon par terre.

— Dans l'Ouest du Kentucky, 400 grévistes affrontent 50 policiers devant une mine non syndiquée. A Kimber, la garde nationale armée doit affronter les grévistes armés également.

— Pour empêcher l'acheminement du charbon, des ponts sont coupés dans l'Est du Colorado et l'Utah.

— Dans le Tennessee, 600 mineurs armés empêchent l'ouverture des mines dans les régions peu syndiquées.

— Dans le Sud de l'Indiana, 75 grévistes attaquent deux mines non syndiquées et détruisent un important matériel.

CARTER ET LES MINEURS : VERS L'ÉPREUVE DE FORCE EN CAS DE REJET

Carter n'est pas parvenu à faire l'unité des capitalistes autour de l'attitude à adopter face à la grève des mineurs. Au sein de son administration, certains disent qu'il aurait dû intervenir plus tôt, d'autres plus énergiquement, d'autres enfin pas du tout. Avant le 9 mars, la propagande patronale, la presse et les milieux gouvernementaux dramatisaient la grève des mineurs, assurant que des centaines de milliers de personnes seraient mises en chômage technique, que l'économie américaine serait considérablement affaiblie. Les fermetures d'usines, d'écoles, commençaient à avoir lieu. Certaines difficultés réelles d'approvisionnement existaient pour les régions du centre des États-Unis où sont concentrées les usines d'acier, l'automobile, dans les États du Michigan, Pennsylvanie, Ohio, Illinois, Indiana. Aujourd'hui, cependant le ton a changé. Les économistes assurent que la grève, même si elle se prolongeait, n'aurait pas d'effets au-delà de quelques mois. Les mesures de chômage partiel sont limitées à 50 000 ouvriers et l'on assure que les États du Middle West peuvent être approvisionnés indéfiniment. La dramatisation de la première période n'a pas eu les effets escomptés : elle n'a pas im-

pressionné les mineurs et ne paraît pas leur avoir aliéné les autres secteurs de la classe ouvrière. Aujourd'hui, le gouvernement paraît vouloir jouer de deux manières : conduire la grève au pourrissement et empêcher par la force toute extension.

LA LOI TAFT HARTLEY

Aux termes de la loi Taft Hartley, à laquelle Carter a eu recours le 9 mars, la grève devait être suspendue immédiatement pour une durée de 80 jours, une négociation patronat-syndicats devait s'ouvrir et soumettre au bout de 60 jours, un accord aux travailleurs. Les mineurs ne sont pas retournés au travail, mais ce n'est pas là le tout de la loi Taft Hartley. Elle prévoit l'interdiction des actions visant à la prolongation du mouvement, notamment les piquets. Carter donnait l'ordre aux polices des différents États de faire respecter cette clause. Le chef d'état-major de l'Armée de Terre, le général Rogers, recevait l'ordre de mettre en place les dispositions prévues pour faire face aux désordres civils.

Un autre aspect de la loi Taft Hartley prévoit que les grévistes qui refuseraient de retourner au travail, ne reçoivent plus de bons d'alimentation. Ils pourraient être ainsi affamés. C'est cette menace que le gouvernement évoque de plus en plus à l'approche du vote de vendredi. Cela se combinerait avec un blocage de toutes les discussions. En refusant de prendre en main au niveau du gouvernement la gestion provisoire des mines, Carter paraît avoir choisi l'affrontement avec les mineurs : une proportion importante aurait, semble-t-il, accepté de travailler dans ces conditions mais cela n'aurait rien réglé au fond. Si le vote de vendredi est incertain, ce qui se passera au-delà, en cas de rejet du contrat, est lourd de menaces : tout est en place pour que le gouvernement cherche à contraindre les mineurs à se rendre. La combativité manifestée jusqu'à présent par les mineurs laisse entrevoir des affrontements violents.



Carter et les mineurs : «Maintenant, écoutez ceci». Les mineurs : «Que dit-il ? Taft Whatley ?», «Daft Tgrtley, je pense ?», «Quoi ?», «Raft Partley, il me semble», «Saft Healey», etc...